



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 23 JANVIER 2024 // N°733 // PRIX 20 DA / Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

MALGRÉ TOUTE SA PROPAGANDE EN FAVEUR DE LA GUERRE À GHAZA LE GOUVERNEMENT SIONISTE DE PLUS EN PLUS ISOLÉ

Lire en page 4

INTÉGRATION, COMPLÉMENTARITÉ, COOPÉRATION INTERNATIONALE
L'ALGÉRIE MONTRE LA VOIE DE L'ACTION COMMUNE

Lire en page 3



ELLE SE VEUT EN PHASE AVEC LES PRIORITÉS DU DÉVELOPPEMENT DU PAYS

L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE ENTRE DANS UNE NOUVELLE ÈRE PROMETTEUSE

Lire en page 16



ACCUSÉ DE DILAPIDATION DE FONDS PUBLICS, DE TRAFIC D'INFLUENCE ET D'ENRICHISSEMENT ILLICITE

UNE LOURDE PEINE DE PRISON REQUISE CONTRE L'EX-MINISTRE NASSIM DIAFAT

Lire en page 16



CAN 2023 (CÔTE D'IVOIRE) : L'ALGÉRIE JOUERA AUJOUR'HUI CONTRE LA MAURITANIE

SEULE LA VICTOIRE IMPORTE

Lire en page 11



AUTEUR D'UN EXCELLENT LIVRE SUR LES ÉVÉNEMENTS
DU 17 OCTOBRE 1961

L'historien Fabrice Riceputi stigmatise la France coloniale



Fabrice Riceputi est chercheur associé à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), membre de la rédaction des sites histoirecoloniale.net et 1000autres.org sur la disparition forcée pratiquée à grande échelle par l'armée française à Alger en 1957 ; auteur de "Ici on noya les Algériens, Editions Le Passager clandestin, 2021". Dans un entretien livré à Echorouk, il nous parle de son dernier livre "Le Pen et la torture. Alger 1957, l'histoire contre l'oubli, Editions Le Passager clandestin, 2024". «En entendant sur France Inter en mars 2022 affirmer que "Le Pen n'a sans doute pas torturé à Alger en 1957", j'ai réalisé que les dernières révélations à ce sujet étaient vieilles de plus de 20 ans et que personne n'avait rassemblé et analysé toutes les pièces accumulées de 1957 à 2002, de ce dossier

tout à fait accablant et qui ne laisse aucun doute à l'historien. Ce qui pouvait expliquer leur ignorance ou leur oubli. Dans un contexte politique français dans lequel le Rassemblement National, nouveau nom du Front National, a largement réussi sa "dédiabolisation" et tout fait pour effacer ses racines politiques et idéologiques.

«J'ai donc repris tout ce dossier. Et j'ai reconstitué ce qui peut l'être, malgré les silences et les mensonges de Le Pen, du séjour de ce dernier entre la fin décembre 1956 et le 31 mars 1957 à Alger. C'est-à-dire durant les premiers mois de la "bataille d'Alger" que je préfère appeler la Grande répression d'Alger, sur laquelle je travaille depuis plusieurs années avec l'historienne Malika Rahal, particulièrement sur la disparition forcée pratiquée à grande échelle par l'armée française, avec le site 1000autres.org qui collecte les témoignages des familles de disparus. J'en profite pour inviter vos lecteurs à visiter ce site et, le cas échéant, à nous aider à rendre un visage et une histoire aux 1500 noms de disparus qui y sont publiés.

«Le Pen n'a été qu'un tortionnaire parmi beaucoup d'autres et n'a opéré que deux mois et demi à Alger, mais on dispose de sources relativement nombreuses dans son cas, du fait de son statut à l'époque de député. Je n'ai pu accéder au dossier militaire personnel de Le Pen. Mais j'ai trouvé dans les archives de son régiment, les "bérêts verts" du 1er Régiment étranger de parachutistes, des précisions sur le contexte. Les militaires n'ont cependant jamais laissé de traces écrites des tortures et exécutions sommaires, qui restaient des crimes aux yeux de la loi française, même s'ils étaient encouragés par le gouvernement. Je me suis donc servi essentiellement de la quinzaine de témoignages directs de ses victimes déjà publiés dans la presse de 1957 à 2002. Je les ai confrontés à ce que nous savons du contexte et j'ai établi un récit chronologique de ses agissements que j'ai également cartographiés

LE PREMIER MINISTRE DE LA SLOVAQUIE ESTIME QUE L'UKRAINE EST «SOUS LE CONTRÔLE TOTAL» DES ÉTATS-UNIS

C'est une déclaration qui ne devrait pas faire plaisir ni à Kiev ni à Washington, mais qui pourrait réjouir du côté du Kremlin. Le Premier ministre slovaque Robert Fico a estimé samedi que «l'Ukraine n'est pas un pays indépendant et souverain» mais «sous le contrôle total et l'influence des États-Unis». Cette déclaration arrive alors que Robert Fico doit rencontrer son homologue ukrainien Denys Chmygal mercredi dans une ville située à la frontière entre les deux pays. «Je lui dirai que je suis contre l'adhésion de l'Ukraine à l'Otan et que j'y mettrai mon veto. Cela déclencherait la troisième guerre mondiale, ni plus ni moins», a-t-il annoncé à la chaîne de télévision publique RTVS. Le Premier ministre a ajouté vouloir confirmer à Denys Chmygal que ce dernier «ne recevra pas d'armes de la part de l'armée et l'Etat slovaque». Il a également accusé l'Ukraine d'être l'un des pays les plus corrompus au monde : «Dieu seul sait où l'aide qui vous est envoyée disparaît».

ALORS QUE DES CHEFS DE TSAHAL PARLENT DE CONTINUER À PRIVILÉGIER LA GUERRE À GAZA

Le NYT dévoile une envie d'aller plutôt vers la négociation pour libérer les otages



De hauts gradés de l'armée israélienne estiment que les deux objectifs déclarés d'Israël, à savoir la destruction totale du Hamas et la libération des otages, ne sont pas atteints, a rapporté le New York Times. Quatre d'entre eux, s'exprimant sous couvert d'anonymat,

ont déclaré au journal américain que "les deux objectifs de libération des otages et de destruction du Hamas sont désormais mutuellement incompatibles". Dans son rapport, le New York Times a indiqué avoir examiné les plans de bataille israéliens depuis le début de la guerre et que les forces de défense israéliennes contrôlent actuellement une plus petite partie de la bande de Gaza que ce qui avait été envisagé à l'origine. Cette lenteur a poussé les chefs militaires à exprimer leur frustration à l'égard des dirigeants politiques "et les a conduits à conclure que la libération de plus de 100 otages israéliens encore à Gaza ne peut être obtenue que par des moyens diplomatiques plutôt que militaires", rapporte le journal.

Interrogé sur les révélations du New York Times, le bureau du Premier ministre a déclaré : "Le Premier ministre mène la guerre contre le Hamas avec des résultats sans précédent." Conscient que sa mort politique surviendra après la guerre, Netanyahu rallonge le plus longtemps les combats pour se trouver une issue de sortie acceptable.

CAN DE HANDBALL

L'Algérie prend le meilleur sur le Maroc (30-23) et prend la tête du groupe

L'équipe nationale de handball a terminé le premier tour du championnat d'Afrique de handball (CAN) à la première place en prenant le meilleur sur le Maroc (30 buts à 23). L'Algérie affrontera la RD Congo en quarts de finale. Le match se jouera aujourd'hui. La sélection nationale de handball enchaîne ainsi une troisième victoire de suite. La première mi-temps s'est terminée sur le score de 16 buts à 13 en faveur des Algériens. C'est l'Algérien Abdi Ayoub qui a été élu meilleur joueur du match. Notre pays a terminé le premier tour à la tête du groupe, avec six points. Quant au Maroc, il termine à la deuxième place (4 points), la Libye, à la troisième place (2 points) et le Gabon, dernier du groupe avec 0 point. Le second du groupe C, le Maroc, affrontera, en quart de finale, le premier du groupe A, le Cap Vert. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale, alors que les 3e et 4e disputeront la coupe du Président. L'équipe qui remportera cette 26e édition du Championnat d'Afrique se qualifiera directement aux Jeux olympiques de Paris 2024. Le finaliste, lui, disputera un tournoi qualificatif au mois de mars prochain. Les cinq premiers de cette édition iront au mondial 2025 prévu en Croatie, Danemark et Norvège.

L'aéroport de Bâle-Mulhouse cible d'une alerte à la bombe

L'aéroport de Bâle-Mulhouse à nouveau la cible d'une alerte à la bombe dimanche dernier. C'est peu après 8h30 que l'annonce a été faite sur les réseaux sociaux.

Le terminal a été évacué et est actuellement fermé. Les vols prévus ou en cours ont été temporaire-

ment suspendus. De plus, les bretelles d'accès à l'aéroport ont été fermées dans les deux sens de circulation pour une durée encore indéterminée. Pour plus d'informations, les passagers sont invités à se tourner vers leur compagnie aérienne. "Trois avions ont atterri vers 9h30, un

avion a été dérouté sur Stuttgart (Allemagne) et est revenu se poser vers 10h à Mulhouse.

Par ailleurs, sept vols prévus ce matin au décollage de Bâle-Mulhouse ont été reprogrammés et devraient commencer à partir vers 11h", a appris l'AFP auprès de la

Direction générale de l'aviation civile (DGAC), selon BFMTV. En fin d'année dernière, l'Euroairport avait été la cible de plusieurs alertes à la bombe factices. Plusieurs interpellations sont intervenues ces derniers mois en lien avec de fausses alertes à la bombe.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:**

**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

INTÉGRATION, COMPLÉMENTARITÉ, COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'Algérie montre la voie de l'action commune

Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du G77+ Chine participant au 3^e Sommet du Sud en Ouganda ont également réaffirmé leur engagement total pour les principes de "la Charte d'Alger" qui a instauré, il y a 60 ans, les fondements d'intégration, d'unité, de complémentarité, de coopération et de solidarité entre les pays du Sud...

Les travaux de la première journée du 3^e Sommet du G77+Chine et qui se sont distingués par une présence algérienne remarquable, d'importants messages et des propositions efficaces, en vue de concrétiser la complémentarité économique et le développement durable, contenus dans l'allocution du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ont été clôturés, dimanche soir, dans la capitale ougandaise (Kampala).

Le plus imposant à retenir à l'issue des travaux aura été sans contredit l'approbation du Sommet du G77 + la Chine concernant la Déclaration de l'Algérie.

Le Premier ministre, Nadhir Larbaoui, qui a participé au nom du Président de la République, a notamment été remercié par le teneur du texte algérien, à la séance de clôture du 3^e Sommet Sud du Groupe des 77 + Chine, en Ouganda, et présidé par le Président de la République de l'Ouganda.

Le sommet a abouti à l'adoption d'un document final dans lequel les Etats membres, dans le cadre de l'accélération du développement des écosystèmes de start-ups, ont salué la « Déclaration d'Algérie » adoptée à l'occasion de la deuxième édition de l'African Startup Conference, qui s'est tenue en décembre dernier.

Le document final du sommet a également souligné la nécessité de soutenir le droit à l'autodétermination des peuples vivant sous le joug du colonialisme et de l'occupation, et ce, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies. Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du G77+Chine participant au 3^e Sommet du Sud en Ouganda ont également réaffirmé leur engagement total pour les principes



de "la Charte d'Alger" qui a instauré, il y a 60 ans, les fondements d'intégration, d'unité, de complémentarité, de coopération et de solidarité entre les pays du Sud. Le document final a rappelé la première réunion ministérielle du groupe, tenue à Alger en octobre 1964 et sanctionnée par l'adoption de « la Charte d'Alger », sachant que le 3^e Sommet du Sud a coïncidé avec le 60^e anniversaire de la création du G77+Chine. Mais aujourd'hui, le contexte international a changé et il y a nécessité que les pays du sud s'y adaptent en contribuant à apporter des réformes au système financier mondial. Et c'est ce dont il a été question dans l'allocution du président de la République. En effet, le Président Tebboune a souligné « l'importance d'une réforme globale du système économique et financier mondial pour le rendre plus équitable et

plus équilibré, et corriger les dysfonctionnements résultant de la domination des pays riches sur les mécanismes de prise de décision politique, économique et financière, ce qui a affaibli les capacités des pays du Sud qui continuent de souffrir de marginalisation, de dépendance et d'incapacité à réduire l'écart de développement ».

Le texte affirme que "l'Algérie a toujours plaidé en faveur de cette réforme depuis les années 1970, dans le cadre d'une vision clairvoyante et ambitieuse visant à asseoir les règles d'un nouveau système économique international qui consacre efficacement le principe de l'indépendance économique des pays en développement en tant que complément essentiel à leur indépendance politique, et en tant que cadre équilibré non seulement en termes d'avantages, mais aussi en termes de responsabilités partagées".

Le président de la République a souligné, en outre, "la nécessité de la réforme du système des Nations unies afin de le rendre plus représentatif et plus à même de répondre aux aspirations et aux priorités des pays du Sud, outre de conférer davantage d'efficacité à son travail pour renforcer le multilatéralisme et relever les défis du développement".

Les interventions des chefs d'Etat et de gouvernement et des responsables d'instances internationales participant à ce sommet qui étaient en convergence avec la vision prospective du Président de la République quant à l'avenir prometteur de la coopération Sud-Sud, ont porté unanimement sur la nécessité de renforcer la résilience des pays du Sud face à la conjoncture économique internationale, plaidant pour "une économie plus inclusive et équitable".

I.M.Amine

RELATIONS ALGÉRO-SAUDIENNES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DE L'ARABIE SAOUDITE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, à Alger, le ministre de l'Intérieur du Royaume d'Arabie Saoudite, Son Altesse l'Emir Abdelaziz Ben Nayef Ben Abdelaziz Al-Saoud, indique un communiqué de la présidence de la République.

SOUS LE COUP D'UNE AMENDE POUR DES "PRÉLÈVEMENTS" DE COMMISSIONS D'INTERVENTION NON JUSTIFIÉES SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIE EN SERA-T-ELLE AFFECTÉE ?

Une «amende transactionnelle» de 4,5 millions d'euros a été infligée à la banque française "Société générale" pour des «prélèvements de commissions d'intervention non justifiées», a annoncé la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) lundi sur son site Internet. Les faits en question, décelés au cours d'une enquête réalisée entre avril 2019 et janvier 2021, «sont relatifs au délit de pratique commerciale trompeuse», précise la DGCCRF.

Le service dépendant du ministère de l'Economie explique que l'amende transactionnelle, «proportionnée à la gravité des faits», a été proposée avec l'accord du parquet de Nanterre et acceptée par la banque.

La Société générale «confirme avoir conclu un accord transactionnel» à la suite d'une enquête «portant sur des prélèvements de frais bancaires non justifiés», dans un communiqué publié hier, selon le quotidien français à grand tirage Le Monde.

«Dès son identification en 2020, Société générale a décidé de mettre un terme à cette pratique tarifaire qui résultait d'une erreur de paramétrage informatique dans l'application de commissions d'intervention», assure-t-elle, tenant «à préciser que tous les clients particuliers» concernés par ces prélèvements indus de commissions d'intervention «ont été intégralement remboursés». L'enquête avait été réalisée par le service consacré à la répression des fraudes de la Direction départementale de la protection des populations des Hauts-de-Seine (DDPP92), a encore précisé la DGCCRF sur son site Internet, sans donner davantage de détails.

I.Med

CONSÉQUENCE DES TENSIONS EN MER ROUGE

Les importations de véhicules impactées

Le directeur de l'intelligence économique et de l'administration technique chargé du suivi du dossier automobile au niveau du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Mokdad Aggoun, a indiqué, hier, que le processus d'importation de voitures par les concessionnaires a connu des étapes diverses.

Selon Aggoun, qui s'exprimait lors de son intervention sur la Radio nationale, hier, les premiers lots de voitures importées sont déjà sur le marché national de l'automobile à partir de décembre dernier. Ce lot, a-t-il précisé, était dominé par les marques «Fiat», «Chery», «Opel» et «JAC». Dans le même contexte, il a expliqué que la marque «Geely» était programmée pour importer des voitures le 4 janvier dernier,

mais ce processus a été reporté pour ce concessionnaire jusqu'en février, en raison de facteurs «géopolitiques» liés à la perturbation du commerce maritime via la mer Rouge. Aggoun a également révélé, dans une évaluation préliminaire du déroulement de ce processus d'importation de voitures neuves, notamment après que les citoyens se sont plaints des longs délais de livraison des voitures, que le gouvernement algérien a fourni toutes les facilités à ces concessionnaires et alloué une enveloppe financière d'un montant de 1,9 milliard de dollars pour financer les opérations d'importation. «Ces 44 concessionnaires devaient importer environ 180 000 voitures de différents types avant la fin décembre dernier. Malheureusement, le

processus d'importation s'est déroulé dans des degrés divers, selon les revendeurs», ce qui signifie que beaucoup de concessionnaires n'ont pas honoré leur cahier des charges.

Aggoun a déclaré que des concessionnaires ont reçu des facilitations financières pour commencer le processus d'importation, mais qu'ils ne l'avaient pas encore terminé et qu'ils ont été contactés pour connaître les raisons de ce retard.

Aggoun a souligné que le ministère est en train d'évaluer et d'étudier les justifications avancées. «et de toute évidence, il y aura des procédures conformément aux règles stipulées dans le cahier des charges».

I.Med

RÉSOLU DE LA QUESTION DE PALESTINIENNE

LA DIPLOMATIE PALESTINIENNE SALUE LE MOUVEMENT POLITIQUE INTERNATIONAL

Le ministère des Affaires étrangères et des Expatriés a salué les efforts et les positions régionales et internationales qui confirment les impératifs stratégiques pour mettre fin à l'occupation et incarner l'État palestinien, en même temps, mettant en garde contre le fait d'ignorer le besoin urgent et la première priorité de forcer le gouvernement israélien à mettre fin à ses massacres contre les civils palestiniens, à leur fournir une protection et à répondre avant tout à leurs besoins humanitaires fondamentaux. Dans un communiqué de presse publié, hier, le ministère des Affaires étrangères a condamné la guerre génocidaire que les forces d'occupation continuent de commettre contre notre peuple dans la bande de Gaza pour le 108e jour consécutif, réitérant son avertissement sur les conséquences des massacres de masse commis par l'armée d'occupation à Khan Yunis, surtout à la lumière des bombardements brutaux et continus de la destruction d'institutions, d'universités, de centres d'hébergement, de tours et de maisons au-dessus des têtes de leurs habitants, et à la lumière du recours continu par Israël à la politique de la famine et de la soif, et à la privation des civils palestiniens de leurs droits et les besoins les plus élémentaires comme outil de guerre, en particulier dans les zones du nord de la bande de Gaza. La diplomatie palestinienne a souligné que la droite israélienne au pouvoir, dirigée par Netanyahu, tourne le dos au remarquable mouvement politique international, qui se concentre sur l'importance d'incarner sur le terrain un État pour le peuple palestinien, et poursuit la guerre génocidaire et commet davantage de crimes de nettoyage ethnique contre notre peuple.

Agence Wafa

MALGRÉ TOUTE SA PROPAGANDE EN FAVEUR DE LA GUERRE À GHAZA

Le gouvernement sioniste de plus en plus isolé

Le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell a haussé le ton. Accusant Israël d'être à l'origine de la création de certaines factions de la résistance palestinienne pour mieux diviser les Palestiniens, il a déclaré que la solution à deux États doit être imposée de l'extérieur, malgré le refus israélien, pour ramener la paix dans la région.

L'état se resserre sur les va-t-en-guerre sionistes. Outre les graves dissensions qui secouent le gouvernement d'occupation et le Conseil de guerre israélien, des voix de plus en plus nombreuses en Europe et ailleurs commencent à s'insurger contre le génocide en Palestine, à appeler à un cessez-le feu immédiat dans la bande de Gaza et à défendre les aspirations du peuple palestinien à l'autodétermination et l'établissement de son propre État. Les dernières déclarations de Netanyahu où il a exprimé sa ferme opposition à la création d'un État palestinien et où il a rejeté toute option d'un cessez-le feu tant que ses objectifs militaires ne sont atteints, ont été une douche froide pour de nombreux pays et organisations qui étaient jusque-là favorables à Israël. C'est le cas de l'Irlande qui, par la voix de son vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères Michael Martin, a fait connaître son intention de se joindre à la plainte pour génocide de l'Afrique du Sud contre Israël. « Nous étudions la plainte de l'Afrique du Sud avec le plus grand sérieux, et comme ces procédures judiciaires mettent des années à être résolues, nous devons en attendant nous concentrer sur la réalisation d'un cessez-le feu » a-t-il en effet déclaré dans une interview radiophonique. C'est le cas également



de la Belgique qui a exprimé son total soutien à la démarche sud-africaine qui tente à travers la CIJ d'arrêter la barbarie sioniste. L'Australie de son côté, tout en exprimant sa profonde déception face aux déclarations irresponsables de Benjamin Netanyahu qui sapent les perspectives de la paix au Moyen-Orient et dans le monde, a renouvelé son soutien pour la solution à deux États. Pour sa part, la ministre des affaires étrangères de l'Allemagne a affirmé que la solution à deux États est la seule voie pour régler le conflit israélo-palestinien, soulignant : Israël ne peut jamais vivre en paix, à

moins que les Palestiniens ne vivent une vie sûre et digne. Elle a appelé à une trêve humanitaire urgente dans la bande de Gaza pour apporter une assistance aux Palestiniens là-bas. Cela a été fait dans des déclarations à la presse hier avant la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne à Bruxelles, qui discute des préparatifs d'une conférence internationale de paix pour établir le principe d'une "solution à deux États au Moyen-Orient" dans les mois à venir. Depuis 108 jours, l'armée d'occupation israélienne mène une guerre dévastatrice sur la bande de

Gaza, faisant jusqu'à présent 25 295 martyrs et 63 000 victimes, principalement des enfants et des femmes, avec des destructions massives et une catastrophe humanitaire sans précédent, selon les Nations Unies. Le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell a, lui aussi, haussé le ton. Accusant Israël d'être à l'origine, de la création de certaines factions de la résistance palestinienne pour mieux diviser les Palestiniens, il a déclaré que la solution à deux États doit être imposée de l'extérieur, malgré le refus israélien, pour ramener la paix dans la région. En Espagne, pays déjà très critique envers Israël, les manifestations de dénonciation des crimes sionistes se font de plus en plus imposantes. Samedi dernier, plus de 25 000 personnes ont défilé pour réclamer un cessez-le feu et l'arrêt du génocide en Palestine. Mieux, des voix espagnoles, à l'exemple de la ministre des Droits sociaux, Ione Pellarra, sont allés jusqu'à exiger de leur pays et de tous les pays européens à « rompre les relations diplomatiques avec Israël et à lui imposer un embargo sur les armes et des sanctions économiques ». Si on ne peut rien attendre des démarches timides et frileuses de la Ligue arabe, il est fort à parier que les pressions euro-américaines et la détermination de la résistance palestinienne vont fortement peser sur les démarches futures de l'entité sioniste. L'opinion mondiale éprouve de plus en plus d'empathie aux Ghazaouis et rejette de plus en plus la guerre de l'entité sioniste. Israël perd de jour en jour, même des soutiens qui trouvaient au début des justifications à sa guerre.

M.H.

Boualem B.

CINQ RAISONS L'ONT POUSSÉ À PERPÉTRER L'ATTAQUE DU 7 OCTOBRE

Le « Déluge d'al-Aqsa » expliqué par le Hamas

Le mouvement Hamas a confirmé, avant-hier dans la soirée, que l'attaque du 7 octobre contre l'entité sioniste était une « étape nécessaire et une réponse naturelle » pour faire face aux « projets de Tel-Aviv visant à liquider la cause palestinienne », tout en exigeant une « cessation immédiate de l'agression » contre la bande de Gaza. Le Hamas a déclaré dans un long document de 18 pages intitulé « Ceci est notre explication des raisons pour lesquelles il y a eu « Déluge d'Al-Aqsa », qu'il a distribué en arabe et en anglais, a déclaré : « La bataille du peuple palestinien contre l'occupation et le colonialisme n'a pas commencé le 7 octobre 2023, mais a plutôt commencé avant cela, en 105 ans d'occupation, dont 30 ans sous le colonialisme britannique et 75 ans d'occupation sioniste. »

Le mouvement a ajouté : « L'opération « Déluge d'Al-Aqsa » était une étape nécessaire et une réponse naturelle pour faire face aux plans israéliens en cours d'élaboration visant à liquider la cause palestinienne, à contrôler la terre et à la judaïser, à résoudre la souveraineté sur la mosquée Al-Aqsa et le lieux saints et mettre fin au siège injuste de la bande de Ghaza », ainsi que « l'établissement de l'État palestinien » et l'indépendance, avec Jérusalem pour capitale.

Dans son document, le mouvement Hamas a démenti les informations israéliennes selon lesquelles il aurait ciblé des civils lors de l'attaque, et a déclaré qu'« éviter de cibler des civils, en particulier des femmes, des enfants et des personnes âgées, est une obligation religieuse et morale sur laquelle les membres du mouvement sont élevés », ajoutant que « notre résistance est disciplinée. » Cependant, le Hamas a indiqué que le mouvement palestinien ne possède pas « d'armes précises, et si quelque chose de tout cela arrive à des civils, ce ne serait pas intentionnel ».

Le mouvement a considéré que ce qu'Israël a dit à propos des combattants du Hamas ciblant des civils israéliens était « une pure calomnie et un mensonge », notant que « les sources d'information qui affirment cela sont des sources israéliennes, et il n'existe aucune source indépendante qui confirme la validité de leurs affirmations. »

Le Hamas a ajouté : « Certaines perturbations ont pu se produire en raison de l'effondrement complet et rapide du système de sécurité et militaire israélien, et un certain chaos s'est produit en raison des larges brèches dans la barrière de séparation. » Des sources du Hamas avaient précédemment déclaré qu'un certain nombre d'habi-

tants de la bande de Ghaza avaient profité du chaos qui a accompagné l'attaque du 7 octobre et sont entrés en Israël ce jour-là.

Le mouvement palestinien a appelé à « un arrêt immédiat de l'agression israélienne » contre la bande de Ghaza, à la fin des « crimes et du génocide » et à œuvrer pour ouvrir les points de passage, lever le siège de la bande de Ghaza et apporter de l'aide aux habitants palestiniens.

Le Hamas a rejeté, en outre, « tout projet international et israélien visant à déterminer l'avenir de la bande de Ghaza, d'une manière qui soit conforme aux normes de l'occupation et assure sa continuation », soulignant que « le peuple palestinien a la capacité et la compétence de décider eux-mêmes de leur avenir » et « personne ne peut leur imposer une tutelle ».

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu rejette « toute souveraineté palestinienne » sur la bande de Ghaza après la fin de la guerre, et il rejette toujours la solution à deux États réclamée par les États-Unis, l'Europe et les Nations Unies.

La réponse sioniste à la bande de Ghaza assiégée a provoqué la mort de plus de 25 000 personnes, selon le ministère de la Santé du Hamas.

RÔLES ÉCONOMIQUES DE L'ENTREPRISE

Epine dorsale du développement et de création de richesses du pays

Les entreprises jouent un rôle essentiel dans le développement économique et la création de richesses d'un pays quels que soient leur taille ou leur statut capitalistique et juridique (start-up, TPE, PME GE).

Par Dr Arslan Chikhaoui (*)

La réussite des entreprises se traduit par le bien-être économique d'une société grâce à la création d'emplois et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens du pays. Aussi bien les petites que les grandes entreprises sont le moteur de la stabilité et de la croissance économiques en fournissant des services, des produits, des emplois et des recettes fiscales, renforçant ainsi la santé économique de chaque communauté où l'entreprise est installée. Dans une société d'économie de marché, la croissance des entreprises et l'augmentation des ventes impliquent la perception de plus d'impôts, ce qui peut se traduire directement par un meilleur entretien et une meilleure offre d'infrastructures et de services locaux qui profitent à la communauté. Les entreprises sont directement liées à la santé économique et au bien-être des citoyens de la ville, de la région, et du pays où elles opèrent. Les entreprises rentables sont le moteur de la santé économique, qui se traduit par une meilleure qualité de vie pour les citoyens. La santé économique d'un pays et sa capacité à soutenir les petites entreprises, en particulier les petites entreprises, peuvent offrir d'énormes possibilités de diversité dans la propriété des entreprises, qui n'existeraient pas autrement. Les communautés et les États qui encouragent le développement de nouvelles entreprises et aident à la création d'entreprises en tirent des avantages pour leurs citoyens grâce aux produits et services fournis par les entreprises.

Le nombre d'entreprises est également important ; plus il est élevé, mieux c'est. La diversification économique signifie une moindre dépendance à l'égard d'une entreprise ou d'un secteur particulier, et permet à la région de mieux résister aux fluctuations associées au cycle des affaires. Les entreprises sont vitales pour l'économie d'un pays. La réussite des entreprises peut être le moteur de la réussite de tout un pays, notamment par le biais des contributions au PIB d'une nation, ce qui a une incidence sur leur position dans le monde.

Par ailleurs, de la création d'emplois, qui se traduit par la réinjection de fonds dans la collectivité, aux taxes qui aident le gouvernement à fonctionner sans tensions sociales et à assurer l'entretien et l'amélioration des infrastructures du pays, ou encore à d'autres fins utiles pour les citoyens, il existe des dizaines de façons dont la réussite des entreprises se traduit par le développement économique. Le rôle des entreprises par rapport à l'économie est



START-UP - TPE - PME - GE

Statistiques & Tendances 2024

essentiel. Les petites entreprises augmentent les revenus économiques à une échelle plus réduite, mais elles sont d'une importance vitale, car elles ont une incidence directe et positive sur la santé, la qualité de vie et le pouvoir d'achat des citoyens de la communauté de proximité. Mais les petites entreprises ne restent pas toujours petites. Les jeunes pousses peuvent devenir des transnationales qui peuvent avoir un impact énorme et positif sur l'économie mondiale, bénéficiant à tous les employés de l'entreprise et aux communautés dans lesquelles ces entreprises prospèrent.

REPRÉSENTATIVITÉ DES PME DANS LE PAYSAGE ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE

- Très Petites Entreprises - TPE (1 à 9 salariés) : 95,63 %
 - Petites Entreprises - PE (10 à 49 salariés) : 3,89 %
 - Moyennes Entreprises - ME (50 à 250 salariés) : 0,48 %
- Le nombre de salariés moyen employé par les PME, tous statuts confondus, est d'environ 3 salariés. Les PME algériennes sont donc quasiment des TPE. Très peu de grandes entreprises.

DU FINANCEMENT DES TPE

Le financement est une priorité absolue pour lancer ou faire grandir une entreprise et la transformer en « scale-up ». Pour se faire, l'entrepreneur fait appel à des investisseurs en se lançant dans une opération de levée de fonds.

5.1. LES GRANDS PRINCIPES D'UNE LEVÉE DE FONDS

Une levée de fonds est un processus qui consiste à solliciter des investisseurs extérieurs pour financer le démarrage, le

lancement ou le développement d'une entreprise. Nous distinguons deux types de levée de fonds en fonction de la maturité de l'entreprise :

- Le capital amorçage : Le projet est défini et le business plan finalisé mais l'activité n'as pas encore démarré et l'entrepreneur cherche à financer ses premiers besoins.
- Le capital développement : L'entrepreneur souhaite accélérer la croissance de sa TPE, par exemple à travers le lancement d'une nouvelle activité ou par son développement à l'international, et il a besoin de fonds pour financer cette croissance. Dans ces deux cas, le principe reste le même pour une levée de fonds : chercher des investisseurs qui croient au potentiel du projet en question et qui sont prêts à investir. Ainsi, ils vont prendre une participation au capital de la société. Pour lever des fonds, l'entrepreneur va donc émettre des titres, qui seront affectés au capital de la société et les vendre à des investisseurs. Ces titres servent à financer le besoin de développement de sa TPE. Les investisseurs vont donc chercher à en récolter les bénéfices.

5.2. LES DIFFÉRENTS TYPES D'INVESTISSEURS EN TPE

Le profil des investisseurs dépendra du niveau de maturité de la TPE. Nous distinguons donc :

Le crowdfunding : Il s'agit de financement participatif ouvert à tous pour financer un projet, le plus souvent à vocation caritative, associative ou responsable mais également la création d'entreprises.

Le capital-amorçage : Ce sont des fonds créés par l'État et qui interviennent très en amont

auprès des TPE. Le capital-amorçage vient généralement juste après ce qui est dénommé la « Love Money » (l'argent apporté par les fondateurs de la TPE et leurs proches pour soutenir son lancement). C'est grâce à ces fonds que certaines TPE vont pouvoir louer leurs premiers locaux, travailler sur un prototype ou encore passer à la phase de mise sur le marché de leur tout premier produit.

Les Business Angels : Ce sont des individus, la plupart du temps des anciens chefs d'entreprise ou des entrepreneurs ayant revendu leur business, investissant leurs fonds propres pour soutenir financièrement une ou plusieurs entreprises avec un fort potentiel d'innovation. Pour être Business Angel, il faut disposer en règle générale à la fois d'un patrimoine important et d'une expérience dans l'entrepreneuriat. Même s'ils prennent des risques en engageant leur argent et espèrent un retour sur investissement, ce profil d'investisseur va souvent aller au-delà de la seule considération financière et s'intéresser à la personnalité des fondateurs, au caractère innovant ou solidaire du projet, aux valeurs de l'équipe, etc.

Les Venture Capital : Ce sont des investisseurs en capital-risque, généralement, des banques, des compagnies d'assurance ou des institutions financières, qui investissent dans des entreprises innovantes et à fort potentiel de croissance pour le compte de leurs clients. Les montants investis sont souvent très élevés (c'est de ce type d'investisseurs dont on parle lorsqu'on lit des gros titres comme « La Startup X lève Y millions »). Il y a donc une forte part de spéculation autour de ces

levées de fonds. Les Venture Capital espèrent faire de grosses plus-values sur leur mise de départ de plusieurs millions. Pour prétendre à ce type de levée de fonds, il faut avoir fait preuve que son concept fonctionne et que son projet de développement à 3 - 5 ans est viable.

Investissement en capital développement : Ces fonds servent à financer des TPE ou des entreprises en forte croissance, rentables et qui ont besoin de fonds très élevés pour accompagner leur croissance. La levée de fonds est un processus complexe, rigoureux et exigeant qui va transformer la trajectoire de ta startup. Si le succès d'une levée de fonds est un grand motif de soulagement pour les entrepreneurs, il faut être conscient des conséquences. Cela implique de devoir composer avec des actionnaires, qui vont notamment participer aux Assemblées Générales et prendre des décisions pour l'entreprise. Toutefois, lever des fonds permet aussi à de nombreuses TPE de recruter et donc de créer de l'emploi et donc plus de richesse. En somme, la levée de fond permet d'accompagner la croissance de la TPE et par voie de conséquence le développement durable de l'économie du Pays.

(*) Dr Arslan Chikhaoui, Président Exécutif du centre de consultance et d'études 'NSV' et membre du Conseil Consultatif d'Experts du Forum Économique Mondial (WEF-Davos), et partie prenante dans divers groupes de travail internationaux affiliés au système des Nations Unies 'Track 2'.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE SIGNATURE D'UN ACCORD ENTRE L'IAP ET LA SOCIÉTÉ MAURITANIE DES HYDROCARBURES

L'Institut algérien du pétrole (IAP) relevant du groupe Sonatrach a signé, à Nouakchott (Mauritanie), un accord-cadre avec la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH), dans les domaines de la formation et du développement d'expertises, a indiqué un communiqué du Groupe pétrolier national.

Signé jeudi dernier, ledit accord vient couronner les discussions "approfondies" entre l'IAP de Sonatrach et la Société mauritanienne, précise le communiqué. Cet accord a pour objectif d'établir un partenariat dans le domaine de la formation, et ce, conformément au memorandum d'entente signé, le 7 juin 2022, entre Sonatrach et la SMH, souligne le groupe. De nombreux domaines de partenariat ont été définis, notamment relatifs au développement des connaissances techniques et professionnelles au profit des ingénieurs et des employés de la Société mauritanienne, en attendant le lancement des formations durant le premier trimestre de l'année en cours, note le communiqué de la Sonatrach.

M.H.

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME LA 14^E ÉDITION SERA ORGANISÉE DU 20 AU 23 FÉVRIER PROCHAIN

La quatorzième édition du Salon international du tourisme, voyage et transport (SIAHA 2024) sera organisée du 20 au 23 février prochain au Centre des conventions d'Oran «Mohamed Benahmed» à Oran, sous la tutelle du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Plus de 180 exposants de différents secteurs touristiques d'Algérie et de pays étrangers sont attendus pour prendre part à cette manifestation, à savoir la Tunisie, l'Égypte, le Qatar, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, la Turquie, l'Azerbaïdjan, la République Tchèque et la Russie, rapporte l'APS citant le directeur du Salon, Nouredine Daoudi. Prendront part à ce Salon des opérateurs qui activent dans diverses spécialités du secteur touristique, à savoir les agences de tourisme et de voyages, des sites de réservation des hôtels et des complexes hôteliers, des compagnies de navigation aérienne et maritime, des centres de divertissement, des écoles de formation, des établissements bancaires et des sociétés d'assurance, a expliqué Nouredine Daoudi. La manifestation verra également la tenue du Salon «Équipement tourisme», un rendez-vous qui constitue un événement international dédié aux équipements d'hôtellerie et de restauration, avec la participation de plus de 80 exposants nationaux et étrangers, ainsi que des fournisseurs des établissements d'hôtellerie et de restauration, selon les organisateurs. A la faveur de cette édition, un espace sera consacré au tourisme médical ou thérapeutique avec la participation d'agences et d'établissements spécialisés en la matière, un tourisme de plus en plus prisé. Des rencontres sont également prévues entre les hôteliers, les centrales de réservation et les agences de tourisme et de voyages pour la signature de contrats de partenariat en vue de promouvoir la destination touristique Algérie, outre l'organisation de conférences, lors de ce Salon international, qui traiteront de sujets de l'heure, tels que «le tourisme et la digitalisation», «l'accueil» et «Santé et soins»

R.E./ avec APS

OUVERTURE DU CAPITAL SOCIAL DU CPA

La banque enclenche sa campagne d'information auprès des hommes d'affaires

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a donné, avant-hier, à partir de Béjaïa, le coup d'envoi de sa campagne d'information inhérente à l'ouverture de son capital social prévue au mois de janvier en cours.

Les dirigeants du CPA ont expliqué aux hommes d'affaires de la région, les raisons et les objectifs de l'ouverture du capital de cette banque, affirmant que l'opération vise à «capoter de nouveaux capitaux pour les besoins financiers en assurant aux porteurs d'actifs de substantiels dividendes».

«L'ambition d'attirer de nouveaux capitaux n'est pas due à une réduction des moyens du CPA, mais pour consolider ses activités, investir davantage, et renforcer son action à l'international, matérialisée déjà par l'ouverture de deux banques, l'une à Dakar au Sénégal et l'autre à Nouakchott en Mauritanie et qui ont pu se réaliser grâce à la vitalité, aux performances et à la confiance dont jouit la banque», dira Ali Kadri, Pdg de la banque. «Nous sommes un établissement hautement performant, déclara-t-il, qui classe ainsi le CPA parmi les trois premières banques «en terme de total bilan, de collecte des ressources et de financement de l'économie».

Le premier responsable de la banque a précisé que le total bilan du CPA «a progressé continuellement passant de 1 922 milliards de dinars à la fin 2017 à 3 367 milliards de dinars à la fin 2022, soit une progression de 75,18 %».

Il déclara, à cette occasion, que le CPA «excelle en matière de rapport produit national brut (PNB) par nombre d'agences, avec un montant de 441 millions de dinars par agence bancaire».

«L'émission de nouvelles actions vise à offrir à la banque d'autres sources de financements par appel public à



l'épargne et diversifier son actionariat en associant notamment le secteur privé dans sa gouvernance», explique le Pdg du CPA.

A fin de réussir l'opération, le CPA va mettre 60 millions d'actions avec un montant de l'offre, estimé à 137,9 milliards de dinars, avec un prix de cession établi à 2 300 dinars l'action pour les nouveaux acquéreurs et 2 100 dinars au profit des salariés du CPA qui vont bénéficier d'une décote de 461,41 dinars. La souscription va débuter le 30 janvier et s'achèvera le 28 février, précise-t-on.

Cette opération intervient dans le cadre

d'une démarche visant la réforme du système bancaire «appelé à stimuler l'investissement et le marché de l'emploi», expliquent les dirigeants du CPA. Elle va être menée de paire avec la banque du développement local (BDL), «ces deux banques devant s'ériger en modèle pour les institutions financières en matière de prestations de qualité et d'efficacité», avait souligné, récemment, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a fixé l'année 2024 comme celle de la réforme profonde du secteur bancaire.

R.E.

SELON LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE RECHERCHES SUR LE GAZ DU GECF :

«Le gaz aura encore de l'avenir jusqu'à 2050-2060»

Le 7e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) prévoit l'inauguration, en Algérie, de l'Institut de Recherches sur le Gaz. Cet institut sera un hub technologique pour les recherches dans le domaine du gaz. Il pourra également faire de la formation de très haut niveau pour les pays exportateurs de gaz.

Du moins, c'est ce qui ressort des propos du directeur de l'Institut de Recherches sur

le Gaz du GECF, Azzedine Adjab, hier sur les ondes de la Chaîne III de la Radio Algérienne,

Pour lui, l'idée de la création de l'institut en question revient à l'Algérie, qui prévoit, comme premier projet recherches, les gaz torchés. «La politique gazière de l'Algérie se base sur le respect de l'environnement et la réduction de l'empreinte carbone, c'est pour cette raison que nous avons consacré ce projet aux gaz torchés».

Azzedine Adjab a rappelé que Sonatrach a lancé, avec l'Agence spatiale algérienne (ASA) un projet important qui a donné naissance à une communication scientifique internationale.

«Lors du workshop organisé au niveau de l'Institut de Recherches sur le Gaz, la communication qui a été présentée démontre que les quantités de gaz torché pourront être revues à la baisse», dira-t-il. En dépit des spéculations qui avancent que le

besoin en énergie gazière se serait réduit, la dernière étude du GECF à horizon 2050-260 dit bien qu'il y aura une évolution dans le mix énergétique où la part du gaz va passer de 23% à 26%. «Le gaz aura encore de l'avenir jusqu'à 2050-2060, notamment avec l'augmentation de la demande dans les pays africain où la population augmentera avec 1,4 milliard», fait noter Azzedine Adjab.

N.S.

ÉNERGIE

La compagnie allemande Neuman & Esser prospecte les opportunités d'investissement en Algérie

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, avant-hier, une délégation de la compagnie allemande Neuman & Esser, avec laquelle il a évoqué les opportunités d'investissement entre la compagnie allemande et les sociétés du secteur, a annoncé ce dimanche un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties «ont examiné les opportunités d'affaires et d'investissement entre les sociétés du secteur, telles que Sonatrach et Sonelgaz, et la compagnie allemande, dans le domaine des équipements de l'industrie gazière, pétrolière

et pétrochimique, des solutions technologiques et du développement de l'hydrogène», précise le communiqué.

«Elles se sont, également, félicitées des relations «privilegiées» entre les entreprises nationales et allemandes dans le domaine de l'énergie et des mines.» note ledit communiqué.

Arkab a relevé, à cette occasion, «l'importance de la coopération et du partenariat entre les entreprises algériennes et allemandes», passant en revue les opportunités d'investissement et de partenariat offertes par le secteur.

Le ministre de l'Énergie a souligné

«l'importance de l'échange d'expériences, du transfert de connaissances et de technologies modernes, et de la promotion du contenu local, ainsi que de l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques.»

De son côté, la délégation allemande a exprimé «l'intérêt majeur» qu'accorde le groupe Neuman & Esser à «la création et à l'identification de projets concrets de coopération, notamment au regard du climat favorable à l'investissement», note enfin le communiqué du ministère.

M. H.

SIDI BEL-ABBÈS :

Ouverture d'une agence BDL spécialisée dans le crédit hypothécaire

Cette agence aura comme principale activité le prêt hypothécaire sur or. Autres services : le crédit exploitation ainsi que des produits de la finance islamique. Elle offre également gratuitement aux commerçants les terminaux de paiement.

Une 8ème agence commerciale de la Banque de développement local (BDL) "479", spécialisée dans le crédit hypothécaire a été ouverte, dimanche à Sidi Bel Abbes sous la supervision du Directeur général de cette institution bancaire, Youcef Lalmas.M. Lalmas a souligné que l'ouverture de cette agence, la première du genre dans la wilaya, s'inscrit dans le cadre de l'élargissement du réseau commercial de la BDL, notamment concernant les prêts hypothécaires, pour se rapprocher le plus possible de la clientèle. Le même responsable a souligné, dans une déclaration à la presse, que cette agence commerciale spécialisée dans les prêts hypothécaires sur l'or viendra s'ajouter aux services bancaires classiques et islamiques fournis par les autres agences commerciales de la Banque du développement local dans la wilaya de Sidi Bel Abbes. Evoquant le prêt d'exploitation, il a souligné que la Banque du développement local accompagne les entreprises



et les investisseurs afin de les assister et les accompagner, rappelant les différents types de prêts d'exploitation accordés par la banque, les délais de traitement du dossier du crédit, la durée de remboursement et le taux d'intérêt. Concernant la finance islamique, le Directeur général de la BDL a indiqué que son institution bancaire expose des produits de conformité aux principes de la charia islamique, qui est totalement différente du financement classique, signalant que parmi ces produits, figurent "le crédit-bail immobilier se terminant par la propriété" pour les particuliers, "Mourabaha pour les véhi-

cules" pour les particuliers et "Mourabaha de consommation" pour les particuliers, "Mourabaha d'investissement" pour les entreprises et "Mourabaha d'exploitation" pour les entreprises. Il a également indiqué que la Banque de développement local s'emploie à accompagner les efforts déployés pour généraliser l'usage du paiement électronique, puisqu'elle offre gratuitement aux commerçants les moyens de paiement électronique, notamment des terminaux, notant dans le même contexte les produits fournis par la banque concernant la fourniture de différents types de cartes électroniques. **R.R.**

SONATRACH/ORAN

Importance stratégique du projet de réalisation de l'unité de production du MTBE

Le Groupe Sonatrach a mis l'accent, jeudi dans un communiqué, sur l'importance "stratégique" du projet de réalisation de l'unité de production de "méthyl tert-butyl éther" (MTBE) qui permettra de couvrir les besoins des raffineries en cette matière utilisée dans la production de l'essence sans plomb. Accompagné du wali d'Oran ainsi qu'une délégation de cadres dirigeants, le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi a effectué, mercredi, une visite d'inspection à la wilaya d'Oran pour s'enquérir de la cadence des travaux de réalisation de l'unité de production du MTBE, l'un des "projets stratégiques" inscrits dans le programme de développement de l'industrie pétrochimique du groupe Sonatrach. Dans ce sillage, M. Hachichi a insisté sur le respect des délais de réalisation compte tenu de "l'importante dimension économique du projet, à savoir atteindre l'autosuffisance et apporter une valeur ajoutée permettant à l'Algérie d'arrêter l'importation de cette matière", lit-on dans le communiqué. Dans la même journée, le PDG de Sonatrach s'est rendu aux structures pétrolières et gazières relevant de la zone industrielle d'Arzew pour l'inauguration d'une unité de séparation des gaz de l'air appartenant à la société "Hélios" d'une capacité de 205 tonnes/jour répartie entre l'oxygène de haute pureté, l'azote et l'argon. Une des filiales du Groupe Sonatrach gérée en partenariat avec HELAP, Hélios est une société spécialisée dans la valorisation de l'hélium présent dans le gaz naturel

assuré par le complexe de liquéfaction du gaz naturel (GL2Z). Les activités de la société ont été élargies pour inclure la production d'autres gaz industriels, afin de répondre aux besoins des unités de production du groupe Sonatrach en nitrogène et en oxygène de haute pureté, parallèlement à l'apparition de la pandémie de Covid-19. La délégation a, également, inspecté dans la zone industrielle d'Arzew, plusieurs complexes industriels énergétiques, à leur tête le complexe industriel de gaz liquéfié (GL1Z), où elle s'est longuement attardée sur l'inspection du fonctionnement de ses unités, écoutant un exposé sur les activités de maintenance, selon le communiqué. Le complexe est considéré comme l'un des complexes stratégiques de liquéfaction et de séparation des gaz, ayant bénéficié d'une opération de modernisation de ses chaînes de production. La visite était également une occasion pour M. Hachichi de visiter le complexe gazier (GP1Z), spécialisé dans la production des gaz de méthane et de propane, selon le communiqué, qui a relevé que le PDG de Sonatrach a écouté des explications techniques sur le fonctionnement de la production au complexe. Le même responsable a, ensuite, inspecté le complexe de la société algéro-omanaise d'engrais (AOA), codirigée par Sonatrach et la Société omanaise d'engrais, et qui comprend deux unités de production d'ammoniac, dont la capacité maximale de production de chacune d'entre elles atteint 1,4 millions de tonnes/an, ainsi que deux uni-

tés de granulation de l'urée d'une capacité de production atteignant 2,4 millions de tonnes/an pour chaque unité. La délégation a également visité le siège de la Direction régionale-ouest de l'activité de Transport par canalisations et la raffinerie d'Arzew, où elle s'est enquis des niveaux de production. A cet effet, le PDG de Sonatrach a donné des orientations pour le soutien des niveaux de production de Mazout pour répondre aux besoins du marché national en ce produit vital, note le communiqué. Lors de cette visite de terrain, M. Hachichi a inspecté de "près" les difficultés entravant le bon fonctionnement de la station de dessalement de l'eau de mer à El Macta dans la wilaya d'Oran, liées à des travaux de maintenance, affirmant que Sonatrach se chargera d'apporter l'aide technique nécessaire pour le bon fonctionnement de cette structure, l'objectif étant d'assurer la production des quantités nécessaires d'eau potable pour l'approvisionnement des habitants de la région. Par ailleurs, M. Hachichi a visité la zone industrielle d'Arzew après avoir présidé l'ouverture officielle des travaux des ateliers de travail, organisés au Centre de conventions d'Oran Mohamed Benahmed, par la Direction centrale de la recherche et du développement du groupe. Parallèlement à ces travaux, M. Hachichi a présidé la cérémonie de distinction de l'ingénieur, Naïf Amar Menad, "classé parmi les meilleurs contributeurs à la recherche et au développement dans le monde", conclut le communiqué. **APS**

ORAN :

LA 14^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU TOURISME DU 20 AU 23 FÉVRIER PROCHAIN

La quatorzième édition du Salon international du tourisme, voyage et transport (SIAHA 2024) sera organisé, du 20 au 23 février prochain au Centre des conventions d'Oran "Mohamed Benahmed" à Oran, sous la tutelle du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a-t-on appris, dimanche, des organisateurs. Plus de 180 exposants de différents secteurs touristiques d'Algérie et de pays étrangers sont attendus pour prendre part à cette manifestation, à savoir la Tunisie, l'Égypte, le Qatar, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, la Turquie, l'Azerbaïdjan, la République Tchèque et la Russie, a indiqué à l'APS le directeur du Salon, Nouredine Daoudi. Prendront part à ce Salon des opérateurs qui activent dans diverses spécialités du secteur touristique, à savoir les agences de tourisme et de voyages, des sites de réservations des hôtels et des complexes hôteliers, des compagnies de navigation aérienne et maritime, des centres de divertissement, des écoles de formation, des établissements bancaires et des sociétés d'assurance, a expliqué M. Daoudi. Cette manifestation verra également la tenue du Salon "Équipement tourisme", un rendez-vous qui constitue un événement international dédié aux équipements d'hôtellerie et de restauration, avec la participation de plus de 80 exposants nationaux et étrangers, ainsi que des fournisseurs des établissements d'hôtellerie et de restauration, selon les organisateurs. A la faveur de cette édition, un espace sera consacré au tourisme médical ou thérapeutique avec la participation d'agences et d'établissements spécialisés en la matière, un tourisme de plus en plus prisé, a-t-on indiqué. Des rencontres sont également prévues entre les hôteliers, les centrales de réservation et les agences de tourisme et de voyages pour la signature de contrats de partenariat en vue de promouvoir la destination touristique Algérie, outre l'organisation de conférences, lors de ce Salon international, qui traiteront de sujets de l'heure, tels que "le tourisme et la digitalisation", "l'accueil" et "Santé et soins". **APS**

BARIKA

INSTALLATION DU WALI DÉLÉGUÉ

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé, dimanche soir, la cérémonie d'installation du wali délégué de Barika, Saïd Bou Eddehab, en exécution du décret présidentiel portant promotion de 7 daïras au statut de wilayas déléguées. Lors d'une allocution prononcée à l'occasion de cette cérémonie organisée à l'auditorium de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle de Barika, en présence des autorités de la wilaya de Batna, de ses cadres et de notables de la région, le ministre a rappelé que l'opération s'inscrit "dans le cadre de la poursuite des efforts consentis par l'Etat pour servir le citoyen et promouvoir l'environnement dans lequel il vit, en donnant l'importance nécessaire à toutes les régions du pays". M. Merad a ajouté que la création des sept nouvelles wilayas déléguées s'inscrit dans la continuité des efforts déployés depuis des années par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la création de dix wilayas déléguées dans le sud du pays, promues, depuis janvier dernier, au rang de wilayas de plein exercice. **APS**

DANS LA CRÉATION D'ENTREPRISES

UN MOTEUR DE CROISSANCE

EN AFRIQUE



mais leur succès dépend de la capacité à surmonter des défis considérables et à créer un environnement propice à la croissance.

LE PNUD LANCE L'INITIATIVE TIMBUKTOO POUR UNE RÉVOLUTION DES START-UPS EN AFRIQUE

L'impact des startups africaines actuelles va au-delà des gains économiques ; elles servent également de phares d'inspiration, offrant de l'espoir à une génération et ouvrant la voie à des lendemains plus radieux. L'autonomisation et la croissance économique dont témoignent ces startups offrent à l'Afrique un avenir prometteur. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a annoncé le mercredi 17 janvier 2024, le lancement d'un fonds d'innovation de 1 milliard \$, ciblant des start-up africaines. Dénommé « Timbuktoo », ce fonds mobilisera ce montant sous forme de capitaux catalyseurs et commerciaux auprès de gouvernements africains, d'investisseurs, d'entreprises et d'universités. Ces acteurs agiront sur tous les aspects liés à la création et au développement de start-up, afin d'accompagner la croissance d'entreprises innovantes et à fort potentiel sur le continent. «Ce qui rend Timbuktoo unique, c'est sa conception qui associe capital commercial et capital catalyseur pour réduire les risques d'investissement privé, avec une approche panafricaine de soutien aux start-up, tout en se concentrant sur l'ensemble de l'écosystème et en approfondissant les liens entre la politique gouvernementale, les universités, les entreprises, les partenaires catalyseurs et investisseurs commerciaux », a expliqué le PNUD, à l'initiative de ce fonds. Lancé avec le concours de plusieurs Etats africains, dont le Rwanda et le Ghana, Timbuktoo recevra un premier apport financier de 3 millions \$ du président rwandais Paul Kagame. Le fonds qui sera hébergé au Rwanda lèvera des capitaux qui serviront à « transformer en entreprises panafricaines significatives et disruptives, des idées et innovations naissantes », a fait savoir Ahunna Eziakonwa, directrice du bureau Afrique du PNUD. Pour le moment, l'on ignore encore si ce véhicule sera généraliste ou sectoriel, s'il couvrira l'ensemble du continent ou se concentrera sur quelques pays, et même les montants qu'il prévoit allouer par projet.

LA BAD INVESTIT 10,5 MILLIONS \$ POUR SOUTENIR LE FINANCEMENT DES START-UP

A travers cette prise de participation, la BAD soutient indirectement des entreprises en phase de démarrage qui figurent parmi les moins financées d'Afrique. Cette initiative survient dans un contexte marqué par la baisse de 36 %, à 3,2 milliards \$, des levées de fonds des start-up africaines en 2023. Dans une démarche résolue en faveur de l'innovation et du développement économique sur le continent, la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé, le mercredi 17 janvier à Abidjan, une participation de 10,5 millions de dollars au capital de Seedstars Africa Ventures, a annoncé la BAD dans un communiqué. Cette initiative vise à soutenir financièrement le fonds de capital-risque dans ses investissements ciblés en faveur des entreprises d'Afrique subsaharienne innovantes à fort potentiel de croissance. Ledit communiqué précise que la BAD a contribué à hauteur de 7 millions de dollars de ses ressources ordinaires, complétés par 3,5 millions de dollars provenant du programme Boost Africa de l'Union euro-

péenne. Cette injection de fonds permettra à Seedstars Africa Ventures de s'étendre sur le continent et d'attirer d'autres investisseurs, renforçant ainsi l'écosystème entrepreneurial en Afrique. Seedstars Africa Ventures concentrera ses investissements, évalués à 75 millions de dollars, sur des start-up en phase d'amorçage et de démarrage. Avec des investissements initiaux d'environ 250 000 euros (272 000 USD), le fonds prévoit également des injections de capitaux supplémentaires pouvant atteindre 5 millions d'euros pour soutenir la croissance des entreprises. L'accent sera mis sur des secteurs cruciaux tels que l'inclusion financière, les technologies de la santé, l'énergie hors réseau prépayée, les plateformes de vente au détail, et les chaînes de valeur agroalimentaires. L'initiative devrait contribuer à la création de plus de 9 000 emplois à temps plein, avec une attention particulière à la promotion de l'emploi féminin. Alignés sur les objectifs de Boost Africa, ces investissements stimuleront également les secteurs clés tels que l'agriculture, la santé, l'industrialisation et l'énergie hors réseau, consolidant ainsi les efforts de la BAD en faveur de la réduction de la pauvreté, du développement durable et de l'intégration régionale. Le manque de financement des start-up demeure un défi majeur pour le développement économique du continent. Bien que le paysage entrepreneurial africain soit dynamique et en croissance, de nombreuses start-up rencontrent des difficultés à obtenir les investissements nécessaires pour démarrer. Soutenu par une subvention de 750 000 \$ de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), cet accélérateur appuiera des start-up sélectionnées dans les 54 pays du continent. La première cohorte, composée de dix start-up en pré-amorçage et en phase de démarrage dans tous les secteurs, participera à un programme intensif de huit semaines. Le programme d'accélération, qui se déroulera à Lagos et à Nairobi, combinera des aspects tels que le développement commercial, l'intégration technologique, le financement et des opportunités de développement communautaire. L'objectif est de permettre aux start-up africaines de croître plus rapidement et de manière durable. A la clôture du programme, les start-up impliquées auront l'opportunité de présenter leurs projets à des investisseurs, dont des investisseurs providentiels ayant la capacité de financer les initiatives avec des montants pouvant atteindre 500 000 dollars.

En lançant Accelerate Africa, Iyinoluwa Aboyeji et Mia von Koschitzky-Kimani aspirent à révéler le potentiel illimité de l'esprit entrepreneurial en Afrique. L'objectif est d'accompagner un grand nombre de start-up prometteuses, particulièrement à une époque où elles bénéficient de moins en moins du soutien des accélérateurs internationaux. « La grande idée est de devenir le Y Combinator [YC, un accélérateur américain de start-up] de l'Afrique. Nous recherchons des fondateurs ayant de grandes idées et des opportunités de marché massives.

Ceux qui sont impressionnants et qui auraient pu entrer chez YC, mais qui ne le peuvent pas parce que YC ferme ses portes à l'Afrique », a déclaré Aboyeji.

Le contexte incertain dans lequel baigne l'écosystème tech mondial ne semble pas avoir été un frein majeur au financement des start-up africaines. Fait nouveau : les jeunes pousses de l'énergie mènent désormais la danse devant les fintech. Les start-up africaines actives dans le secteur de l'énergie ont été les pépites de la tech les mieux financées sur le continent au cours du deuxième trimestre 2023, selon le cabinet de

conseil en économie numérique TechCabal Insights.

DE MULTIPLES DÉFIS

Ces dernières années, l'Afrique a été saluée comme la nouvelle frontière pour les startups technologiques. Le continent abrite certaines des économies les plus dynamiques au monde, une classe moyenne en plein essor et une population jeune et experte en technologie. Les startups africaines profitent de cette opportunité et changent la donne de plusieurs manières. D'abord parce qu'elles résolvent les problèmes locaux avec des solutions locales. Ainsi, les startups africaines développent des technologies innovantes pour relever les défis uniques du continent, depuis la fourniture d'un accès abordable à l'énergie solaire à l'amélioration de la productivité agricole. Elles bâtissent des entreprises de classe mondiale. Les startups africaines attirent les meilleurs talents et les investisseurs internationaux, et sont en concurrence sur la scène mondiale. De même, elles donnent du pouvoir à la jeunesse africaine. Les startups africaines créent des emplois et des opportunités pour les jeunes, en favorisant l'entrepreneuriat. Les startups africaines contribuent à changer la façon dont les gens perçoivent les affaires sur le continent et incitent d'autres à créer leur propre entreprise. C'est aussi une manière, de connecter l'Afrique au monde. Les startups africaines utilisent la technologie pour connecter le continent à l'économie mondiale et facilitent l'accès des Africains aux L'écosystème africain des start-ups en est encore à ses premiers stades de développement, avec un certain nombre de défis qui doivent être relevés afin de favoriser la croissance. L'un des plus grands défis auxquels sont confrontées les startups africaines est l'accès au financement. En raison du risque élevé encouru, les investisseurs sont souvent réticents à investir dans des startups en phase de démarrage. Ce manque de financement limite la capacité des startups à évoluer et à développer leurs activités. Atré défi, le manque de talents expérimentés. L'écosystème n'en étant qu'à ses débuts, il existe un bassin limité d'entrepreneurs et de professionnels expérimentés dans lesquels s'appuyer. Ce manque d'expérience peut rendre difficile pour les startups de relever les défis liés au démarrage et à la croissance d'une entreprise. Les startups en Afrique sont aussi confrontées aux contraintes infrastructurelles. De nombreux pays d'Afrique ne disposent pas des infrastructures de base nécessaires pour soutenir un écosystème de start-up prospère. Cela inclut des éléments comme une électricité fiable, un accès internet et des transports. Ces contraintes d'infrastructure peuvent rendre difficile pour les startups le fonctionnement et la croissance de leurs activités.

Un autre défi mis en avant, les obstacles réglementaires. En raison de l'absence d'un cadre juridique et réglementaire développé pour les startups, les entreprises doivent souvent naviguer dans un paysage réglementaire complexe et en constante évolution. Cela peut rendre difficile pour les startups de se conformer à toutes les réglementations nécessaires et peut également étouffer l'innovation.

Un autre défi auquel sont confrontées les startups africaines est la taille du marché. En raison de la petite taille de nombreux marchés africains, il peut être difficile pour les startups de trouver suffisamment de clients pour pérenniser leur activité. Cela peut limiter le potentiel de croissance des startups et rendre difficile la croissance de leurs opérations.

Par Amel B. et Agences

LIBYE

LE GISEMENT PÉTROLIER AL-SHARARA, DE NOUVEAU OPÉRATIONNEL, APRÈS PLUSIEURS JOURS D'ARRÊT

Début janvier, la société publique du pétrole de la Libye (NOC) avait déclaré la force majeure sur les opérations en lien avec le champ pétrolier Al-Sharara, le plus grand gisement du pays. En Libye, la National Oil Corporation (NOC) a annoncé, dimanche 21 janvier, la reprise des activités sur le gisement pétrolier Al-Sharara après une interruption de plus de deux semaines provoquée par des manifestations contre la pénurie de carburant. L'entreprise d'État a ainsi officialisé la levée de la force majeure décrétée le 7 janvier lorsque des manifestants de la ville d'Ubari située à 950 km au sud de Tripoli, avaient bloqué les activités sur le champ. Ce développement intervient à la suite des pourparlers engagés ces derniers jours entre Farhat Bengdara, le patron de la NOC, des responsables militaires de l'est de la Libye et Fezzan Group représentant les manifestants. Ces négociations ont conduit à la signature d'un accord impliquant la remise en état des infrastructures et la réparation des routes dans la région du Fezzan. Une entente entérinée par le retour du gisement à la pleine production. La relance des opérations du champ pétrolier d'Al-Sharara qui fournit à lui seul environ 300 000 barils/j sur les 1,2 million de barils produits quotidiennement en Libye, a eu un impact sur le marché pétrolier global. En effet, la reprise de la production sur le site a provoqué dans la foulée une brève baisse des prix du pétrole, le Brent se situant juste en dessous de 79 dollars le baril pendant que le West Texas Intermediate (WTI) est tombé à près de 73 dollars le baril. Pour l'heure, les conditions du marché pétrolier global sont incertaines en raison des tensions en mer Rouge, qui perturbent le transport maritime. Même si les attentes d'une offre pétrolière suffisante tempèrent quelque peu ces inquiétudes.

In Agence Ecofin

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Le Cameroun lance la création de centres de négoce décentralisés à la frontière avec le Nigeria

La mise en œuvre des centres de négoce «permettra de lutter contre la fraude douanière, mais aussi de générer des emplois directs ou indirects pour la jeunesse des communes considérées», selon Louis Paul Motaze, le ministre des Finances.

La direction générale des Douanes camerounaises (DGD) a signé il y a quelques jours avec les mairies de Mora, Fotokol, Bourha et Kolofata des protocoles d'accord de collaboration pour lutter contre la contrebande et la fraude douanière. Les deux parties vont coordonner leurs renseignements et actions sur les circuits d'importation/d'exportation illicite de produits, et implanter des centres de négoce dans ces communes frontalières au Nigeria. Les termes de l'accord relayés par Investir au Cameroun prévoient que les mairies assurent la gestion des flux de marchandise entrant dans lesdits centres, et contribuent à leur sécurité en collaboration avec les forces de l'ordre. Elles doivent aussi identifier les ressources locales susceptibles de transactions transfrontalières, et collaborer avec la DGD pour déterminer les procédures commerciales adéquates. Quant aux services douaniers, ils participeront à la construction et l'équipement des centres, et aménageront des couloirs de dédouanement rapide des marchandises destinées directement aux communes dans le cadre de la coopération décentralisée avec l'étranger. Ils octroieront aussi des facilités aux flux importés dans le cadre de dons étrangers aux mairies concernées, et



organiseront des sessions de formation sur la fiscalité douanière, relativement aux secteurs identifiés comme ressources à fort potentiel fiscal. Les centres de négoce sont consacrés dans les dispositions de la Loi du 21 décembre 2010 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2011. Ils sont mis en application par le décret du Premier ministre du 12 septembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement de ces structures dans les zones frontalières. Les textes camerounais indiquent que ce

sont des «points uniques d'entrée de marchandises dans les localités frontalières de l'hinterland, de magasins ou aires de dédouanement aménagés dans le cadre d'un partenariat entre l'administration des Douanes et les communes intéressées».

Ils visent à lutter contre le commerce frauduleux et la contrebande «par la mise en œuvre de moyens propres à permettre la sécurisation, l'organisation, la facilitation et la régulation du commerce extérieur dans les localités frontalières». La création de ces centres devrait éga-

lement constituer une nouvelle source de revenus pour les communautés collectives territoriales décentralisées qui mobilisent chacune plus d'un milliard de francs CFA par an. Le décret ministériel précise en effet que «les communes ayant aménagé des centres de négoce bénéficient, en guise d'appui à l'investissement réalisé, d'une allocation financière annuelle calculée sur la base des recettes budgétaires réalisées par les bureaux des douanes installés sur le territoire de la commune».

In Agence Ecofin

LES SOCIÉTÉS À MISSION

Un concept novateur pour les entreprises tunisiennes

L'opportunité est disponible pour les entreprises tunisiennes de sortir des sentiers battus et s'investir dans un modèle qui fait ses preuves et beaucoup d'émules dans le monde, celui des sociétés à mission. «Adopté en 2019 en France en vertu de la loi PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), le modèle des sociétés à mission est un modèle économique innovant qui garantit la bonne gouvernance et la transparence au sein d'une entreprise «a souligné, vendredi, Raja Touil, directrice générale à la Chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso-Française (CCITF).» Les entreprises tunisiennes ont grand intérêt à adopter ce nouveau modèle qui est très sollicité par les bailleurs de fonds et les institutions financières «a-t-elle indiqué, dans une déclaration à l'agence TAP en marge d'une journée de réflexion organisée à Tunis par la CCITF sur les Sociétés à mission. En effet, la loi PACTE définit la société à mission comme étant une entreprise qui affirme publi-



quement sa raison d'être, ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux qu'elle se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité.» L'inscription des missions sociales et environnementales dans le statut juridique de l'entreprise garantit sa bonne gouvernance puisqu'elle sera audité pour ces missions «a précisé Raja Touil. S'exprimant à cette occasion, Khelil Chaibi, président de la CCITF a indiqué que cette journée de réflexion s'inscrit dans le cadre des activités prospectives de la CCITF qui

compte organiser plusieurs journées de réflexion en 2024-2025 sur l'entreprise tunisienne de demain. Des acteurs socio-économiques et académiques participeront à ces journées qui seront couronnées par la rédaction d'un «livre Blanc sur l'entreprise tunisienne. «Ce livre Blanc regroupera tous les modèles économiques innovants entrepris par les pays développés et aura comme objectif de tracer les futures politiques publiques au niveau économique «a-t-il dit. A la suite de ces journées de réflexion la chambre sélectionnera un échantillon d'entreprises pour les financer

et les accompagner dans des projets de transformation. Ces projets de transformation se feront selon une approche collaborative avec l'université tunisienne. Le président de la CCITF a, en outre, signalé que l'objectif de cette première journée est de discuter de la question de la responsabilité sociale et de la gouvernance de l'entreprise tunisienne.» Cette journée vise à explorer ces questions avec comme objectif de se diriger vers un modèle économique plus responsable, tout en restant en adéquation avec le contexte socioculturel du pays ainsi que de son histoire économique et politique «a-t-il dit. Et d'ajouter : «Nous nous engageons à examiner et à débattre des stratégies vitales pour la prospérité et la création de valeur des entreprises en Tunisie, dans un monde en constante mutation «Pour sa part, le chargé d'affaires à l'ambassade de France en Tunisie, Manuel Bufala, a souligné qu'il est essentiel que le monde de l'entreprise puisse émettre des propositions auprès

des autorités chargées d'élaborer les politiques et les réformes économiques» La France est le premier partenaire économique de la Tunisie en termes d'échanges commerciaux et d'investissement et il est important de renforcer les échanges croisés de bonnes pratiques «a-t-il estimé. Selon le diplomate français, plusieurs facteurs font de la Tunisie une destination de choix pour les entreprises françaises comme le capital humain hautement qualifié et compétitif, la proximité culturelle grâce à la francophonie et la situation géographique stratégique étant donné que la Tunisie constitue un carrefour entre les marchés européens, maghrébins et subsahariens.» Les entreprises françaises ont largement investi dans le tissu économique tunisien et s'y projettent pour les années à venir «a-t-il indiqué. S'agissant des sociétés à mission, Bufala a fait savoir que plus de 1000 entreprises françaises ont choisi ce modèle signalant que ce nombre double chaque année

In African Manager

CAN 2023 (CÔTE D'IVOIRE) : L'ALGÉRIE JOUERA AUJOURD'HUI CONTRE LA MAURITANIE

Seule la victoire importe

L'heure est aux calculs qui montrent que pour passer aux huitièmes de finale, l'Algérie devra absolument l'emporter face à la Mauritanie sans attendre le résultat de la confrontation entre le Burkina Faso et l'Angola.

La rencontre d'aujourd'hui contre la Mauritanie sera déterminante quant à l'avenir de l'équipe nationale dans cette CAN 2023. Un nul ou une défaite signifie une élimination de la Coupe d'Afrique car l'Algérie n'a récolté que deux points lors de ses deux premières rencontres contre l'Angola et le Burkina Faso. Elle est devancée par le Burkina Faso et l'Angola qui détiennent chacune quatre points. Seule la victoire lui permettrait d'emporter cinq points et d'être à la première ou la deuxième place qualificative aux huitièmes de finale si l'une des deux équipes le Burkina ou l'Angola perd le troisième match. En cas de nul dans la confrontation entre les deux dernières équipes et une victoire de l'Algérie, notre pays aurait le même nombre de points que le Burkina Faso et l'Angola. Elle



se qualifierait avec un meilleur goal aérage si elle l'emporte avec un écart d'au moins deux buts. Mais la vérité est sur le terrain. La confrontation sera difficile. Car la Mauritanie est une bonne équipe qui ne démeriterait pas de gagner face au Burkina Faso et l'Angola. Quel que soit le résultat face à l'Algérie, la Mauritanie est éliminée. Mais

elle essaiera de sauver l'honneur. Ce qui rendra la confrontation difficile. L'Algérie devra donc se méfier de cette équipe mauritanienne qui a réalisé de gros progrès ces dernières années. Elle n'est plus cette petite équipe qu'on battait facilement. L'EN devra de nouveau recourir à sa force mentale à l'esprit d'équipe pour s'imposer.

Elle devra tabler sur ses points forts : les coups de reins des Belaili, Bounedjah, Ounas et la vitesse de Amoura pour percer cette défense Mauritanienne. Il convient d'éviter les erreurs individuelles en défense qui ont coûté si chers les deux premiers matchs. Concernant les absences dans ce match, il faudra déplorer la

défection d'ismaelBennacerque le sélectionneur national a préféré ménager suite à sa légère blessure et celle de RamyBensebaini. Ce dernier suspendu sera remplacé certainement par Tougai ou Belaid qui méritent les deux de montrer leurs talents en cette coupe d'Afrique. Espérons que l'arbitrage ne sera pas en défaveur en l'Algérie car face au Burkina Faso, le Var n'a pas été utilisé face à un pénalty flagrant nonsifflé :Bounedjah étant ceinturé en pleine surface de réparation. La FAF a déposé une plainte à la CAF pour dénoncer le fait que l'arbitre du Var soit le même lors des deux premiers matchs de l'Algérie..Mais ne trouvons pas d'excuses avec l'arbitrage. Si cette équipe a montré sa force mentale contre le Burkina faso, elle a montré aussi sa fragilité avec ses erreurs défensives répétitives, son inefficacité devant les buts et la méforme de Ryad Mahrez. Espérons que notre champion d'Europe montre un meilleur visage. Tout comme cette équipe nationale. Car les fervents supporters de l'EN attendent d'elle que la victoire rien que la victoire.

Khaled Remouche

CAN-2023 (Gr.D): Les critères de qualification aux huitièmes de finale

Les probabilités de qualification sont soumises aux règlements de la CAN-2023 (article 74), évoquant le cas d'égalité entre deux ou trois équipes du même groupe. Dans tous les cas, les champions d'Afrique 2019 doivent impérativement l'emporter face aux "Mourabitounes" pour espérer arracher leur qualification aux 1/8es de finale de cette 34e édition, sans attendre l'issue de l'autre match du groupe D: Angola-Burkina Faso, prévu également mardi au même horaire au stade Charles Konan Banny à Yamoussoukro. Même en cas de match nul,

l'équipe nationale pourrait se qualifier parmi les quatre meilleurs troisièmes, mais cela dépend des résultats des autres groupes. En cas de victoire des "Verts" et un match nul dans l'autre confrontation entre "PalancasNegras" et "Etalons", les trois équipes peuvent se retrouver avec 5 points chacune. Selon le règlement 74.2 de la compétition, en cas d'égalité de points entre plus de deux équipes à l'issue des matches de groupe, les équipes seront départagées selon les critères suivants: le plus grand nombre de points obtenus dans les rencontres

entre les équipes concernées, la meilleure différence de buts dans les rencontres entre les équipes concernées, et le plus grand nombre de buts marqués dans les rencontres entre les équipes concernées. En cas d'égalité parfaite entre les équipes, un tirage au sort sera effectué par la commission d'organisation, pour déterminer le 1e, le 2e, et le 3e du groupe D. Dans le cas où l'Algérie serait tirée au sort à la première place, elle restera à Bouaké pour jouer le 1/8es de finale, le 27 janvier contre le meilleur troisième des groupes B, E, et

F. Terminer 2e de son groupe, l'équipe nationale affrontera le 30 janvier, le leader du groupe E à Korhogo (Mali, Namibie, ou Tunisie), alors qu'en cas de troisième place, les Algériens hériteraient du leader du groupe A ou celui du groupe B (28 ou 29 janvier). Au terme de la deuxième journée, le Burkina Faso et l'Angola occupent conjointement la tête du groupe D avec 4 points chacun, devant l'Algérie (2 points), alors que la Mauritanie ferme la marche avec 0 point.

APS

CAN-2023 :

L'AFRIQUE DU SUD SE RELANCE AUX DÉPENS DE LA NAMIBIE SURCLASSÉE 4-0

L'Afrique du Sud, battue par le Mali (2-0) lors du premier match, s'est brillamment relancée dimanche à Korhogo (Côte d'Ivoire) en battant la Namibie 4 à 0 lors de la 2e journée du groupe E de la Coupe d'Afrique des nations. Du coup les Bafana-Bafana grimpent de la quatrième à la deuxième place, à égalité de points (3) avec leurs adversaires du jour qui l'avaient emporté 1 à 0 contre la Tunisie lors de la journée inaugurale. Le Mali est premier du groupe avec quatre points après son match nul contre la Tunisie (1-1) samedi, et avant la dernière journée mercredi prochain qui posera les affiches Namibie-Mali et Afrique du Sud-Tunisie. Au stade Amadou Gon Coulibaly, les Sud-Africains menaient 3-0 à la mi-temps. Percy Tau a ouvert la marque sur un pénalty accordé après

visionnage de la vidéo assistancede pour une main de RiaanHananamub (14e). ThembaZwane a aggravé le score d'une reprise imparable au point de penalty sur un centre en retrait de Thapelo Morena (25e). Zwane a ensuite réussi un doublé et assommé les Namibiens sur un débordement côté gauche de la surface et une frappe enroulée du droit (40e). Les BafanaBafana ont clos la marque et leur démonstration par ThapeloMaseko, lancé de loin, qui s'en est allé tromper le gardien namibien Lloyd Junior Kazapua (76e). APS

ZAMBIE ET TANZANIE FONT MATCH NUL 1-1

La Tanzanie et la Zambie ont fait match nul dimanche 1-1, laissant un groupe F très ouvert après l'autre match nul 1-1 entre le Maroc et la RD Congo plus tôt dans la journée. C'est la Tanzanie, pourtant loin d'être la favorite de la rencontre, qui a ouvert le score à la 11e minute

par Simon Msuva. Les Zambiens se voyaient ensuite lourdement pénalisés par l'exclusion de leur capitaine Rodrick Kabwe à la 44e minute sur un 2e carton jaune. Les joueurs tanzaniens auraient pu dans la foulée hériter d'un pénalty mais, après

recours à la VAR, l'arbitre est revenu sur sa décision et a renvoyé tout le monde au vestiaire pour la mi-temps. A la reprise, les Tanzaniens jouaient défense toute avec l'objectif de remporter leur première victoire dans cette CAN en profitant de leur

supériorité numérique. Espoir déçu avec l'égalisation à la 88e minute des "Chipolopolos" zambiens par PatsonDaka, le joueur de Leicester, d'une superbe reprise de tête sur un corner tiré par ClatousChama.

APS

HAND/CAN-2023 :

L'ALGÉRIE BAT LE MAROC (30-23) ET SE QUALIFIE AUX QUARTS EN PREMIÈRE POSITION

La sélection algérienne de handball a battu celle du Maroc sur le score de 30-23, mi-temps 16-13, lors du match qui les a opposés, dimanche au Caire en Egypte pour le compte de la 3e et dernière journée, groupe C, du 1er tour du Championnat d'Afrique des nations de handball (CAN-2024). Grâce à cette victoire, la 3e de suite, après celles contre la Libye (34-19) et le Gabon (31-27), l'Algérie termine le 1er tour en première position avec 6 points, et sera opposée, en quart 8es de finale au RD Congo, second du groupe A. Dans l'autre match du groupe, la Libye a pris le meilleur sur le Gabon (25-24), et prend la 3e place avec deux points, devant le Gabon avec zéro point.

Le point du groupe C:

Classement :	Pts	I	D/B
Algérie	6	3	+26
Maroc	4	3	+06
Libye	2	3	-19
Gabon	0	3	-13

NB : les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale. Les 3e et 4e disputeront la coupe du Président. L'équipe sacrée lors de cette 26e édition du Championnat d'Afrique de handball se qualifiera directement aux Jeux olympiques de Paris 2024, alors que l'autre finaliste disputera un tournoi qualificatif en mars prochain. Les cinq premiers du CAN-2024 représenteront le continent africain au mondial 2025 prévu en Croatie, Danemark et Norvège.

APS

LE JOURNALISTE ET ÉCRIVAIN YESSAD ABDELAZIZ TIRE SA RÉVÉRENCE EN FRANCE

Un des derniers génies des célèbres «Poésiades de Béjaïa» s'en va

C'est avec tristesse et résignation que nous apprenons la disparition de l'artiste Yessad Abdelaziz, également poète et réalisateur de télévision.

Pour la nouvelle génération, qui ne le connaît peut-être pas, il s'agit d'un des derniers génies des célèbres « Poésiades de Béjaïa » qui était encore en vie. Les Poésiades de Béjaïa étaient le seul espace d'expression à travers tout le pays dans les années 90 où poètes et poétesses mais aussi divers artistes et journalistes

pouvaient se retrouver. Que reste-t-il de l'esprit de ces rencontres dans la tête des Béjaouis et des Algériens ? Après huit ans et qui ont permis l'éclosion d'une flopée de petits génies de la poésie à Béjaïa et ses alentours, le clap de fin sur les Poésiades de Béjaïa a sonné. Le premier festival national de poésie avait lieu la deuxième semaine

de juillet 1989. Depuis, à la même date, les membres de l'association Soummam faisaient en sorte de maintenir le rendez-vous

Mais avec le temps, on a assisté à un retrait progressif des anciens membres de l'association culturelle Soummam, démotivés. Et cela a fini par déteindre sur la dernière équipe encore aux

commandes, qui a décidé de jeter l'éponge à son tour. Le rendez-vous était pourtant demeuré incontournable durant les années 1990. Ils se rencontraient l'espace d'une semaine dans le théâtre de la ville de Béjaïa où se déroulait l'essentiel de l'activité : un concours de poésie dans les trois langues : tamazight, arabe ou derdja et en français. Le

meilleur exemple avait été donné en 1991 où la nouvelle équipe ayant pris les rênes de l'association après le départ en France du poète et écrivain, Abdelaziz Yessad. Autour des défunts Smaïl Oulebsir et Rabah Derrahi, les 3es Poésiades ont été organisées et avaient fait beaucoup de bien aux gens cultivés. **I.Med**

L'ORIENTALISME ET LES INFLUENCES COLONIALES DANS L'ART ET LA LITTÉRATURE

Quand Alger inspirait les artistes européens

Gauthier, Dinet, André Gide, Nerval, Maupassant, Camus, et j'en passe, et des meilleurs. Des dizaines d'artistes, comédiens, peintres, écrivains, romanciers et autres prestidigitateurs venaient en Algérie insuffler de l'inspiration à leur âme en peine. On se souvient encore de la fameuse lettre d'André Gide envoyée à Oscar Wilde, qui venait de quitter la prison en Angleterre, pour « outrage aux mœurs » : « Venez, venez, lui disait-il, venez en Algérie, les gens sont accueillants et le pays ensoleillé et tranquille ». Et les gens de lettres ne venaient pas uniquement de la France coloniale, mais de toute l'Europe, au point d'inventer ce qu'on appelait à l'époque « le tourisme d'hiver ». En fait, la colonisation européenne, amorcée dès le Moyen Âge, a fait prendre conscience à la Société du XIX^e siècle de l'existence d'un autre monde aux mœurs et coutumes diverses qui attisent la curiosité du monde occidental. Plusieurs artistes et auteurs de cette période expriment cet attrait à tra-

vers leurs oeuvres qui rendent compte de la vision fantasmée qu'ont les Européens de l'Orient, mais aussi une vision concrète et réelle que nourrissent les missions scientifiques de l'époque. C'est ainsi que l'orientalisme naît. Ce courant marque l'intérêt de cette époque pour les cultures du Maghreb, turque et arabe. L'art orientaliste ne correspond à aucun style particulier et rassemble des artistes aux œuvres et aux personnalités aussi différentes et opposées que Horace Vernet, Ingres, Delacroix, Fromentin, etc, jusqu'à Renoir avec sa fameuse "Odalisque" de 1884 ou même Matisse et Picasso au tout début du XX^e siècle. C'est donc plutôt un thème vaste qui parcourt les différents mouvements picturaux et littéraires de cette période et qui prend des aspects protéiformes au cours du XIX^e et du XX^e siècle. Cet attrait pour l'ailleurs, la recherche de l'exotisme, conquiert la société. C'est l'orientalisme qui invente le mythe de la langueur orientale, des harems feutrés, des femmes mys-

térieuses. Le harem est en effet un des thèmes récurrents des oeuvres orientalistes ainsi que le désert et la chasse qui fascinent. Les Européens transposaient à Alger leurs désirs profonds, alors que ce n'était que survivance de leur lecture des « Mille et Une Nuits » et de leur imagination. L'Algérie, et plus particulièrement Alger, alors colonie française, est une destination incontournable pour les orientalistes. Théophile Gautier est le témoin de cette ferveur tissée autour de la ville d'Alger : « Le voyage d'Alger devient pour les peintres aussi indispensable que le pèlerinage en Italie : ils vont là apprendre le soleil, étudier la lumière, chercher des types originaux, des mœurs et des attitudes primitives et bibliques ». Les peintres français du XIX^e siècle ont largement participé à la "renaissance orientale" de la peinture ; ils sont en effet à l'origine de la "visualisation" de l'Orient, avant la photographie et le cinéma. L'orientalisme paraît donc, dans un premier temps,

comme une source d'inspiration iconographique aux thèmes divers et variés. Tous les artistes ayant, à cette époque, représenté l'Orient n'ont pas obligatoirement voyagé dans les pays du Moyen-Orient. Cependant, la majorité des peintres dits orientalistes ont entrepris de longues expéditions dans les pays du Maghreb pour en rapporter de nombreux carnets de croquis. L'Algérie est l'un de ces pays qui a toujours fasciné les artistes qui vont alors y affluer : à partir de 1907, la Casa de Velázquez, la villa Médicis à Alger, la villa Adeltif et Bou Saada ont accueilli des artistes de France jusqu'en 1960. Ils vont s'y succéder pendant un demi-siècle et seront au nombre de quatre-vingt-sept, soixante-sept peintres et graveurs, dix-sept sculpteurs et un seul architecte. Al Djazair révèle alors à des dizaines de peintres du monde entier sa féerie de la lumière, son espace, sa fantaisie, et ses couleurs vives.

I.Med Amine

CONCERT DE SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE ANIMÉ PAR 150 ARTISTES ALGÉRIENS À ALGER

Pour Ghaza !

Une pléiade d'artistes algériens accompagnés par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, ont animé samedi soir un concert de solidarité avec la population de Ghaza en proie à un génocide perpétré par l'entité sioniste. La soirée placée sous le slogan "Paix pour la Palestine" et organisée à l'Opéra d'Alger, s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, de la ministre de la Culture et des arts, Soraya Mouloudji, de membres du Gouvernement, de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Fayez Abu Aïta, et du président de l'Assemblée nationale de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Bamba Meguett, et de la délégation l'accompagnant, ainsi que des représentants du corps diplomatique étranger accrédité en Algérie. Plusieurs artistes et troupes musicales se sont succédé sur scène pour interpréter des chants patriotiques, des chansons algériennes et palestiniennes en hommage à la Palestine, lors de ce gala qui a vu une forte affluence, y compris de la communauté palestinienne établie en Algérie. La chorale de l'Ecole de Ain Benian a inauguré la soirée avec la chanson "Notre maison El-Qods", écrite par Mustapha Alouan, avant l'interprétation

d'un morceau classique intitulé "La force du destin", de l'Italien Giuseppe Verdi. La chanson "Win El Malayine" a été interprétée à l'occasion par Manel Gharbi, et "Zahrat El Madaine" par Nada Erayhane. Le public a également vibré au rythme d'extraits musicaux exécutés par la Chorale polyphonique d'Alger, dont la chanson "Leve Palestina" de l'artiste palestinien exilé en Suède, George Totari. L'artiste Hassan Kechache a entonné des poèmes révolutionnaires du célèbre poète palestinien Mahmoud Darwich sur les souffrances du peuple palestinien et son aspiration à la liberté et à l'affranchissement du joug colonial. La ministre de la Culture et des Arts a indiqué que "les artistes algériens ont voulu à travers ce gala de solidarité, exprimer leur soutien au peuple

palestinien résistant, au nom de l'Algérie, peuple et dirigeants, précisant "qu'environ 150 artistes ont réalisé des œuvres sur la cause palestinienne, qui est, comme l'a souligné le président de la République, une cause nationale par excellence". Mme Mouloudji a ajouté que "la voix des artistes se fera aujourd'hui entendre pour affronter l'obscurantisme et la violation flagrante des droits de l'homme que nos frères palestiniens subissent à Ghaza", mettant en avant la possibilité d'organiser de telles activités artistiques en solidarité avec la Palestine." Pour sa part, le directeur général de l'Opéra d'Alger, Abdelkader Bouazzara, a indiqué que ce gala dont les recettes seront versées au peuple palestinien "est un signe de solidarité et d'engage-

ment envers les Palestiniens qui subissent le martyre dans la Bande de Ghaza". De son côté, l'ambassadeur de la Palestine en Algérie a salué cette initiative qui exprime le soutien et la solidarité du peuple algérien avec la Palestine ainsi que la position ferme de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne. A leur tour, plusieurs artistes ont exprimé, dans des déclarations à l'APS, leur joie et leur fierté de participer à ce gala de solidarité, saluant cette initiative qui se veut une passerelle artistique pour traduire la profondeur des sentiments de solidarité des artistes algériens avec les souffrances quotidiennes du peuple palestinien dans la bande de Ghaza".

I.Med/avec Aps

OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR LE PRIX DU PRÉSIDENT POUR LES JEUNES CRÉATEURS ALI-MÂACHI

L'art et la littérature à l'honneur

Le dépôt des candidatures pour le prix du Président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Mâachi, dans son édition 2024, est ouvert jusqu'au 31 mars prochain, a indiqué le ministère de la Culture et des Arts. Les candidats voulant participer à ce concours annuel sont invités à déposer leurs dossiers au niveau des directions de la culture et des arts à travers les wilayas ou le ministère de la Cul-

ture et des Arts, précise la même source. Les disciplines couvertes par le prix concernent les œuvres littéraires (le roman, la poésie et l'œuvre écrite de théâtre) et les œuvres artistiques (les arts lyriques, chorégraphiques, plastiques, visuels, cinématographiques...). Les informations concernant les conditions et le dossier à fournir pour la participation sont accessibles sur le site Internet du ministè-

re (www.m-culture.gov.dz). Créé en 2006 en vertu d'un décret présidentiel, le prix du Président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Mâachi est destiné aux jeunes créateurs de moins de 35 ans. Le prix sera décerné aux trois premiers lauréats dans chaque discipline le 8 juin à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

I.Med

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE BEJAIA
 DAIRA DE KHERRATA
 COMMUNE DE KHERRATA
 MATRICULE FISCAL N°: 094906449108322
 N°: 01/2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE A COMMANDES.

Conformément aux dispositions de l'article N°65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de kherrata, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert après l'infructuosité N°03/2023 du 10/12/2023, publié dans les deux journaux quotidiens nationaux: **الوقت** en date du 24/12/2023 et **L'express** en date du 25/12/2023 et dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) en arabe et en français, la semaine du 31 décembre 2023 au 06 janvier 2024 relatif à l'opération: **Transport scolaire pour l'année 2024, lot N°04: village BOUKADOUM - école primaire chouhada des frères MERZOUK MEROUHA, lot N°05: village TAGMA - école primaire chouhada des frères BENLETRECHE BOUCHERTIOUA, lot N°25: village AIT LAAZIZ - CEM AFRA, lot N°26: village AHAMAM - CEM AFRA, lot N°28: village TABIA 1 - CEM chahid ABACHE SAID base 03 MEROUHA, lot N°31: village BOUYALFANE - VILLAGE IAAFAR - CEM chahid ABACHE SAID base 03 MEROUHA, lot N°33: village BOUZERAOUN - CEM chahid ABACHE SAID base 03 MEROUHA, lot N°35: village BENI MERAI - village AIT LAAZIZ - technicum chahid SEMAOUN CHERIF KHERRATA.** qu'à l'issue d'évaluation des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en séance d'évaluation des offres du 04/01/2024, procès verbal N°02-01/2024, les lots de marché à commandes a été attribués provisoirement aux transporteurs ci-après désignés, selon les critères d'évaluations des offres prévues au cahier des charges.

Désignation des lots, nombres des élèves, les transporteurs et nombre de places du bus.	Montant de l'offre minimum et maximum.	Délai d'évaluation minimum et maximum.	Offre technique	Offre financière.
LOT N°04: Village BOUKADOUM - école primaire chouhada des frères MERZOUK MEROUHA. -Nombre des élèves:38 -MESSABHI ABDELLAH transport de personnes IGHEL IMILANE DOUAR DJERMOUNA CNE KHERRATA -Nombre de places du bus:15 NIF: 172064400258135.	95.000,00 DA. 570.000,00 DA.	25 jrs. 150jrs.	30/50 points.	Offre moins disantes
LOT N° 05: Village TAGMA- école primaire chouhada des frères BENLETRECHE BOUCHERTIOUA. -Nombre des élèves:30. -SARI MADJID transport de voyageurs KHERRATA BEJAIA -Nombre de places du bus:15 NIF: 175064400558189.	95.000,00 DA. 570.000,00DA.	25jrs. 150 jrs	30/50 points.	Offre moins disante.
LOT N° 25: Village AIT LAAZIZ - CEM AFRA. -Nombre des élèves:46. -MANADI BRAJIM transport de voyageurs KHERRATA BEJAIA. -Nombre de places du bus:15 NIF: 17706440070130.	95.000,00DA. 570.000,00 DA.		30/50 points.	Offre unique.
LOT N° 26: Village AHAMAM - CEM AFRA. -Nombre des élèves:42. -MEHANI SAIDA transport collectif de voyageurs en zones rurales KHERRAT W BEJAIA -Nombre de places du bus:12 NIF: 274064400782128.	87.500,00DA. 525.000,00DA.	25jrs. 150jrs.	35/50 points.	Offre retenue.
LOT N° 28: Village TABIA 1- CEM CHAHID ABACHE SAID BASE 03 MEROUHA -Nombre des élèves:107. -GUENANE SAID transport de personnes village BOUYALFANE CNE KHERRATA. -Nombre de places du bus:26. NIF: 182064401942185	162.500,00DA. 975.000,00DA.	25jrs. 150jrs.	35/50 points.	
-BOUYOUCEF FATEH transport de voyageurs KHERRATA - BEJAIA -Nombre de places du bus:15 NIF: 19206440017610200600.	87.500,00DA. 525.000,00DA.	25jrs. 150jrs.	30/50 points.	Deux offres retenues.

En vertu des articles 56 et 101 du loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales des marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 /09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré, peut introduire son recours dans les dix (10) jours, à compter de la première date de parution du présent avis dans les deux journaux quotidiens nationaux ou bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP auprès de la commission communale des marchés publics.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE B.BAREHRIDJ
 DAIRA DE AIN TACHROUT
 COMMUNE DE TIXTER
 N°: Fscale: 098534269074601

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
 Le président de l'APC de TIXTER informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales n° 06/2023 relatif au projet :

REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE "01" TIXTER CENTRE -TRANCHE N°01

parus dans les journaux: **Elassmanews** en arabe et **L'express** en français le: 28/12/2023

Epi attribué provisoirement aux soumissionnaire ci après :

Nom de l'opérateur économique	NIF	Montant de l'offre proposé avant rabais en TTC	Montant de l'offre proposée après rabais en TTC	Montant de l'offre corrigé après rabais en TTC	Montant de l'offre corrigé après rabais en TTC	Délai de Réalisation	Notes Techniques	Observation
KEBBOUS AMOR Entreprise Des Travaux De Bâtiements dans ses Différentes Etapes	184193901051155	19.616.954,13 DA	19.420.784,59 DA	14.606.221,13 DA	14.400.158,92 DA	08 Jour	58/100	Moins disant

Conformément à l'article 56 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire peut introduire un recours auprès du président de la commission des marchés publics communal (Siège Ape Tixter) dans les **dix (10) jours** à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics, la presse ou le portail des marchés publics.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard **trois(03) jours** à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoires

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE BOUIBA
 DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
 ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE LAKHDARIA
 NIF: 000710139007746
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/2024

- L'établissement public hospitalier de LAKHDARIA lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour les lots suivants :
- Lot N° 01: Médicaments d'hémodialyse
 - Lot N° 02: Produits de laboratoire et Réactifs de sérologie
 - Lot N° 03: Films et produits d'imagerie médical
 - Lot N° 04: Pansements
 - Lot N° 05: Gaz médicaux et autres
 - Lot N° 06: Accessoires médicaux et chirurgicaux d'hémodialyse
 - Lot N° 07: Consommable médicaux et chirurgicaux et Produits non tissés
 - Lot N° 08: Antiseptiques et Produits désinfectants
 - Lot N° 09: Disque d'antibiogramme

L'appel d'offres national est ouvert aux soumissionnaires titulaires d'agrément du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière et de registre de commerce ou l'activité inscrite doit correspondre à l'objet de l'appel d'offre national ouvert. Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'établissement Public Hospitalier de Lakhdaria contre le paiement de la somme de 2000 DA auprès du trésorier communal de lakhdaria au profit de l'E.P.H Lakhdaria.

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. La durée de préparation des offres est fixée à quinze(15) jours à compter de la première publication sur les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Le dépôt des offres est le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14 heures. La séance d'ouverture des plis techniques, financières et le dossier de candidature est publique et aura lieu le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14 h00 heures.

L'offre doit être déposée en trois enveloppes :

- 1- Dossier de candidature
 - Déclaration de candidature ;
 - Déclaration de probité ;
- 2- Cahier des charges « offre technique »
 - La déclaration à soumettre ;
 - Copie d'agrément.
 - Copie registre de commerce
 - Statut s'il s'agit d'une société (copie).
 - Le présent cahier des charges signé et paraphé
- 3- Cahier des charges « offre financière »
 - La lettre de soumission ;
 - Bordereau des prix unitaires ;
 - Devis quantitatif et estimatif ;

NB : Autres documents constitutifs exigés de l'offre, se référer à l'article 05 des instructions générales du cahier des charges.

Le dossier complet de la soumission accompagné des pièces réglementaires devra être déposé ou parvenir au siège de l'Établissement Public Hospitalier de Lakhdaria. Les offres techniques, financières et le dossier de candidature doivent être remis dans trois (03) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée, anonyme et porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/2024

Lot N°..... (à préciser)

Établissement Public Hospitalier de LAKHDARIA

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours augmenté par le délai de préparation des offres, à compter de la date limite de dépôt des offres.

ALLEMAGNE

Plus de 1,4 million de personnes ont manifesté contre le parti d'extrême droite AfD

Cette mobilisation d'une rare ampleur témoigne du choc provoqué par la révélation par le média d'investigation allemand «Correctiv» d'une réunion d'extrémistes à Potsdam, où, en novembre, un projet d'expulsion massive de personnes étrangères ou d'origine étrangère a été discuté. Plus de 1,4 million de personnes ont manifesté depuis vendredi 19 janvier dans des dizaines de villes allemandes contre le parti d'extrême droite l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) et son idéologie radicale, ont estimé dimanche deux des organisations qui appelaient à cette mobilisation. «Rien que dimanche, des actions de protestation ont eu lieu dans une quarantaine de villes, un signal clair contre l'AfD et les dérives droitières dans la société allemande», ont déclaré dans un communiqué l'organisation Friday for Future et l'alliance citoyenne Compact. La police n'a pas communiqué de chiffres globaux pour l'ensemble de ces rassemblements. Dimanche dernier, la mobilisation était telle à Munich que la manifestation a dû être interrompue en raison d'une trop forte affluence dans les rues. Selon les organisateurs, 50 000 personnes se sont rendues à ce rassemblement contre l'AfD, soit deux fois plus que le nombre d'inscrits. La police a, pour sa part, estimé la foule à 100 000 personnes, selon le quotidien Süddeutsche Zeitung. Sur l'esplanade du Reichstag, à Berlin, la participation était également massive, estimée à 100 000 personnes, selon la police citée par la radio RBB ; 350 000 personnes, selon les organisateurs. Si des manifestations ont eu lieu dans les grandes villes allemandes, des villes aux

tailles plus modestes ont également été le théâtre de l'expression d'une opposition à l'AfD. A Cologne, les organisateurs ont estimé la foule à 70 000 personnes dimanche, tandis qu'à Brême, la police locale a dénombré 45 000 manifestants dans le centre. La veille, samedi, quelque 250 000 personnes étaient déjà descendues dans les rues de dizaines de villes à travers le pays, selon la chaîne de télévision publique ARD. Une mobilisation d'une rare ampleur qui témoigne du choc provoqué par la révélation le 10 janvier par le média d'investigation allemand Correctiv d'une réunion d'extrémistes à Potsdam, près de Berlin, où, en novembre, un projet d'expulsion massive de personnes étrangères ou d'origine étrangère a été discuté. Parmi les participants se trouvaient une figure de la mouvance identitaire radicale, l'Austriacien Martin Sellner, et des membres de l'AfD. M. Sellner y a présenté un projet pour renvoyer vers l'Afrique du Nord jusqu'à deux millions de personnes - demandeurs d'asile, étrangers et citoyens allemands qui ne seraient pas assimilés selon lui -, affirme Correctiv. Cette révélation a secoué l'Allemagne alors que l'AfD ne cesse de progresser dans les sondages, à quelques mois de trois importantes élections régionales dans l'est du pays où les intentions de vote pour le parti d'extrême droite sont encore plus élevées que dans le reste du pays. Le mouvement anti-immigration a confirmé la présence de ses membres à la réunion, mais nié adhérer au projet de «remigration» porté par Martin Sellner. La ministre de l'intérieur, Nancy Faeser, est allée jusqu'à estimer dans la presse que

cette réunion rappelait «l'horrible conférence de Wannsee», où les nazis planifièrent en 1942 l'extermination des Juifs européens. Les manifestations anti-AfD ont pris un rythme quotidien depuis une semaine. De vendredi à dimanche, une centaine de rassemblements étaient prévus. «Dehors les nazis», «pas de place pour les nazis», pouvait-on lire sur des pancartes de manifestants à Francfort, la capitale financière allemande, où quelque 35 000 personnes ont manifesté samedi. Des responsables politiques, des représentants religieux et des entraîneurs de la Bundesliga, le championnat de football allemand, ont appelé la population à se mobiliser contre ce parti, actuellement au plus haut dans les intentions de vote. L'AfD a profité ces derniers mois du sentiment d'insatisfaction de la population résultant d'un nouvel afflux de migrants dans le pays et des querelles permanentes entre les trois partis de la coalition gouvernementale, sur fond de récession économique et d'inflation élevée. La formation d'extrême droite, entrée au Parlement en 2017, s'est solidement installée en deuxième position dans les intentions de votes (autour de 22 %) derrière les conservateurs, alors que la coalition gouvernementale d'Olaf Scholz avec les écologistes et les libéraux est confrontée à une impopularité record. Dans ses bastions de l'ex-RDA, l'AfD arrive même en tête des enquêtes d'opinion avec plus de 30 %. A six mois des élections européennes, plusieurs pays de l'Union européenne font face à une poussée de l'extrême droite, qui pourrait bouleverser les grands équilibres du Parlement européen.

In Le Monde

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التكوين والتعليم المهنيين

نص الإعلان الصحفي

تعلن وزارة التكوين والتعليم المهنيين أن:

التسجيلات مفتوحة من يوم الأحد 07 جانفي 2024 إلى غاية يوم السبت 17 فيفري 2024

على مستوى كل المؤسسات التكوينية، وعبر الموقع الإلكتروني:

mihnati.mfep.gov.dz

- أيام الالتقاء والتوجيه: 18، 19، 20 فيفري 2024.

- الإعلان عن النتائج: يوم الخميس 22 فيفري 2024.

- الدخول الرسمي: يوم الأحد 25 فيفري 2024.

Communiqué

Le ministère de la formation et de l'enseignement professionnels informe :

- Inscriptions du dimanche 07 janvier 2024 au samedi 17 février 2024 au

niveau des établissements de formation professionnelle, et en ligne

mihnati.mfep.gov.dz

- Journées de sélection et d'orientation: les, 18, 19, 20, février 2024

- Proclamation des résultats: jeudi 22 février 2024

- Rentrée officielle le: dimanche 25 février 2024.

L'EXPRESS DU 23/01/2024

GLISSEMENT DE TERRAIN EN CHINE

Au moins deux morts et près d'une cinquantaine de disparus

Un glissement de terrain a enseveli lundi 47 personnes dans un endroit reculé et montagneux du sud-ouest de la Chine, ont indiqué des médias d'État selon qui deux corps ont déjà été retrouvés.

Le drame s'est déroulé au petit matin lundi dans le village de Liangshui, situé dans le canton de Zhenxiang, selon laquelle 18 foyers ont été touchés. «Plus de 200 habitants ont été évacués d'urgence, 10 pelleteuses, 33 camions de pompiers et plus de 200 sauveteurs sont mobilisés pour les opérations de recherche», a précisé de son côté la télévision publique CCTV. Une vidéo

publiée par Chine nouvelle montre une dizaine de pompiers en combinaisons et casques orange progresser sur ce qui semble être des parpaings écroulés et d'autres débris.

Des images diffusées par des utilisateurs du réseau social chinois Douyin montrent un village de montagne recouvert de neige et aux maisons en partie ensevelies par un éboulement.

Le président chinois Xi Jinping a ordonné aux secours de «faire tout leur possible pour limiter le nombre de victimes», selon des instructions rapportées par CCTV. «Il convient de mener à bien

le travail de réconfort des familles des victimes et de réinstallation des personnes affectées». Contacté par téléphone, un responsable du Parti communiste chinois (PCC) dans le village de Liangshui n'a pas voulu évoquer le glissement de terrain. Le Yunnan est une province montagneuse, peuplée de nombreux groupes ethniques et qui fait encore partie des plus pauvres de Chine. Le lieu du drame se situe à environ 1 600 kilomètres au sud-ouest de Shanghai à vol d'oiseau et à quelque 350 kilomètres au nord-est de la capitale provinciale Kunming. Selon les services météorologiques chinois, les températures dans le canton de Zhenxiang tournent en ce moment autour des 0°C en journée et tombent à -4°C durant la nuit. Des glissements de terrain surviennent régulièrement dans le sud-ouest montagneux de la Chine, notamment après des précipitations. Aucune raison n'a encore été avancée pour le drame de lundi.

Une vingtaine de personnes sont mortes en août dernier après un glissement de terrain consécutif à une crue soudaine dans un village près de la grande ville de Xi'an (nord).

In Courrier International

In Sud Ouest

ROYAUME-UNI

UNE GRANDE UNIVERSITÉ BRITANNIQUE ABASSE LE SEUIL D'ADMISSIBILITÉ DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

À court d'argent et plus dépendante que jamais des droits acquittés par les étudiants internationaux, l'université d'York a décidé de réviser ses critères, révèle le «Financial Times». Une université britannique de premier plan, membre du Russell Group (qui fédère les vingt-quatre principales universités du pays), examinera désormais avec beaucoup plus d'indulgence les candidatures d'étudiants internationaux, annonce le Financial Times. «L'université d'York admettra dans ses formations de premier cycle des candidats étrangers ayant obtenu l'équivalent des notes B/B/C au A Level [le baccalauréat britannique] ou un diplôme 2:2 [obtenu avec la note minimale] pour ceux qui désirent s'inscrire en troisième cycle.» De critères qui ne correspondent pas à ceux qui sont affichés sur le site Internet de l'université, souligne le Financial Times. Par exemple, pour

avoir une chance d'être admis en premier cycle en informatique, en médecine ou en physique, il fallait jusqu'à présent avoir obtenu l'équivalent des notes A/A /A au A Level. «Pour faire face aux défis financiers, l'université a décidé d'abaisser ses critères d'admissibilité pour tous les départements et programmes ouverts aux candidats étrangers», indiquait en décembre dernier un courriel adressé aux enseignants. Le courriel en question précisait aussi qu'un «dispositif de soutien sera proposé aux étudiants qui en auront besoin». Cette décision de l'université d'York, destinée à attirer davantage d'étudiants étrangers, reflète la situation générale de l'enseignement supérieur britannique, analyse le quotidien économique. «Les universités dépendent de plus en plus des étudiants internationaux pour subventionner les étudiants britanniques, dont les frais

de scolarité sont plafonnés à 9 250 livres [10 760 euros].» Les frais, nettement plus élevés, acquittés par les étudiants internationaux représentent désormais près de 20 % des revenus des universités. Or de nombreux établissements britanniques présentent des comptes dans le rouge. York accuse pour sa part un déficit de 13,3 millions de livres sterling pour l'année 2023. Ses dirigeants espèrent que ces nouvelles dispositions permettront à l'université de «rester compétitive sur le marché mondial», notamment face à la concurrence des universités australiennes ou canadiennes. «J'ai peur qu'elles nuisent au prestige de l'université, explique au contraire un étudiant cité par le quotidien. Au bout du compte, l'abaissement des critères va faire que moins de gens vont vouloir étudier ici.»

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 06:20	DOHR 12:57	ASR 15:37	MAGHREB 17:56	ISHA 19:24
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

ENVIRONNEMENT : LANCEMENT DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU PRIX DE LA GESTION DES DÉCHETS

L'Agence nationale des déchets (AND) a lancé, hier, la première édition du concours de la meilleure réalisation, innovation et invention dans le domaine de la gestion des déchets, qui s'est tenue sous le

thème "Les déchets, source de richesse". Le concours s'adresse aux entreprises publiques au niveau de wilaya chargées de la gestion des centres d'enfouissement technique des déchets, aux jeunes porteurs de projets, aux start-ups, aux associations de la société civile, ainsi qu'aux journalistes et aux écrivains, d'après les explications données lors de la cérémonie inaugurale. Ce concours vise à mettre la lumière sur les différentes problématiques en lien avec le secteur des déchets, et à créer des solutions efficaces qui

puissent transformer les défis actuels en opportunités de travail concrètes et efficaces, indique à cette occasion le directeur général de l'AND, Karim Oumane. L'événement vise à "améliorer le secteur et à le moderniser à travers l'utilisation des dernières technologies et la création d'une atmosphère concurrentielle entre les différents opérateurs du secteur", déclare l'intervenant, ajoutant que ce dernier s'inscrit dans le cadre "de la stratégie de l'AND en matière de gestion des déchets".

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 23 JANVIER 2024 // N°733 // PRIX 20 DA

ELLE SE VEUT EN PHASE AVEC LES PRIORITÉS DU DÉVELOPPEMENT DU PAYS

L'université algérienne entre dans une nouvelle ère prometteuse

Pour le premier responsable du secteur, la qualité de l'enseignement et de la formation s'est énormément améliorée, le taux d'échec en licence est de seulement 18%. Le ministre a révélé que le taux de réussite a atteint 95% à l'Ecole supérieure des mathématiques et 90% à l'Ecole supérieure de l'intelligence artificielle...

L'université algérienne est une locomotive du développement national et local. Elle recèle d'importantes compétences en mesure de répondre aux attentes de la société. Et le gouvernement s'est engagé à l'accompagner, en y apportant des moyens logistiques renforcés ainsi qu'un appui financier plus important. La preuve, le budget alloué au secteur du supérieur a progressé de 80% depuis 2019, une indication fournie hier par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, lors de son intervention au forum d'El Moudjahid. Kamel Baddari a précisé que le montant consacré au secteur était de 343 milliards DA, alors qu'en 2024, il est de 618,7 milliards DA. Au chapitre des recrutements des enseignants, une



question largement évoquée cette année, le ministre a expliqué que 9.674 entre enseignants chercheurs, enseignants hospitalo-universitaires et chercheurs permanents ont rejoint les rangs de l'université. Il ajoute : cette vague de recrutements ne s'est jamais faite depuis 1962. Ce qui porte le nombre total des enseignants à 71.851, soit un taux d'encadrement moyen global de 30 étudiants par enseignant en sciences humaines et sociales et de 22 étudiants par enseignant en sciences et technologie. Et ce n'est pas fini. 2.000 postes vacants d'enseignants chercheurs et enseignants hospitalo-

universitaires seront à pourvoir. Pour le premier responsable du secteur, la qualité de l'enseignement et de la formation s'est énormément améliorée, le taux d'échec en licence est de seulement 18%. Le ministre a révélé que le taux de réussite a atteint 95% à l'Ecole supérieure des mathématiques et 90% à l'Ecole supérieure de l'intelligence artificielle. Pour ce qui se rapporte à la diversification des formations universitaires, Kamel Baddari a estimé qu'il y a nécessité de les adapter aux besoins de l'économie nationale et des attentes sociales. De son point de vue, la stratégie du secteur se base sur plusieurs axes, entre autres la

création de nouveaux processus de formation en accord avec le développement de l'industrie nationale, à l'instar de l'automobile. La filière mécanique est déjà enseignée dans les établissements universitaires. Toutefois, il est possible de renforcer cette spécialité dans les bassins de l'industrie automobile. Dans un autre registre, Baddari a soutenu que le classement des universités s'est fortement amélioré. La visibilité de nos universités est devenue une réalité. Selon les classements internationaux, elles ont gagné beaucoup de places en se classant parmi les 100 premières.

Y.S.

ACCUSÉ DE DILAPIDATION DE FONDS PUBLICS, DE TRAFIC D'INFLUENCE ET D'ENRICHISSEMENT ILLICITE

UNE LOURDE PEINE DE PRISON REQUISE CONTRE L'EX-MINISTRE NASSIM DIAFAT

Le procureur de la République auprès du pôle pénal, économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed à Alger a requis hier une peine de 10 ans de prison ferme en plus d'une amende d'un million de dinars à l'encontre de l'ex-ministre délégué chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, poursuivi pour des affaires de corruption. Le procureur a également requis une peine de 06 ans de prison ferme contre l'ancien directeur général de la société ANADE et des peines allant de 02 à 05 ans à l'encontre des deux frères et de l'épouse de Nassim Diafat. Des peines allant de 02 à 08 ans de prison ferme ont été également requises contre 34 autres accusés cités dans ce dossier. Selon l'arrêt de renvoi, Nassim Diafat a été placé en détention préventive, après avoir été cité par l'ancien DG de la société ALRIM, dans des affaires liées au trafic d'influence, à l'abus de pouvoir et à la dilapidation de l'argent public.

R.N.

CINQ DÉCÈS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE À TEBESSA

L'accident s'est produit sur l'axe du chemin wilaya N°41 au niveau du lieu-dit « Ras El Ayoun », dans la commune d'El Kouif, wilaya de Tébessa, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un camion, ayant provoqué la mort de cinq personnes alors que 25 autres ont été blessées, précise le communiqué. Un précédent bilan faisait état de 3 morts et 23 blessés. Les dépouilles des victimes âgées entre 27 et 55 ans ont été évacuées vers la morgue de l'Etablissement public hospitalier de Tébessa. Les personnes blessées sont âgées entre 26 et 54 ans, et ont reçu les premiers soins sur place avant qu'elles ne soient transférées aux urgences médicales de la cité El Djorf, et d'autres aux urgences médicales de la polyclinique d'El Kouif. Par ailleurs, une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances de cet accident meurtrier.

R.N.

AIR ALGÉRIE

EXAMEN DES VOIES ET MOYENS D'APPUI DU PARTENARIAT AVEC LA PARTIE VÉNEZUÉLIENNE

Les voies et moyens d'appui du partenariat entre la compagnie aérienne nationale « Air Algérie » et son homologue vénézuélienne « Conviasa » ont été examinés, hier à Alger, a indiqué la compagnie dans un communiqué. Les voies et moyens d'appui et de développement du partenariat entre les deux parties ont été passés en revue, lors d'une rencontre qui s'est déroulée au siège d'Air Algérie, ayant regroupé le directeur général de la compagnie, Yacine Benslimane, et son staff, avec une délégation

vénézuélienne conduite par le ministre des Transports, Ramon Velasquez Araguayan, ajoute la même source. Il convient de rappeler qu'une ligne aérienne directe entre l'Algérie et le Venezuela a été inaugurée, dimanche soir, avec l'arrivée du tout premier vol à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, sur cette nouvelle ligne aérienne directe reliant Alger à Caracas. La cérémonie d'inauguration de cette nouvelle ligne avait été présidée par le ministre des Trans-

ports, Mohamed El Habib Zahana, et celui de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, président de la commission intergouvernementale mixte algéro-vénézuélienne de coopération économique, commerciale, scientifique et technique. Le vol a été opéré par un avion de la compagnie aérienne nationale vénézuélienne « Conviasa », qui a décollé de l'aéroport Simon-Bolívar vers l'aéroport international Houari-Boumediene avec à bord une importante délégation vénézuélienne-

ne, conduite par le ministre vénézuélien de l'Agriculture productive et des Terres, Wilmar Castro Soteldo. La délégation comprenait, en outre, les ministres des Transports, du Tourisme et de la Pêche, des responsables, des hommes d'affaires et des journalistes vénézuéliens. A cette occasion, M. Cherfa avait souligné l'importance de cette ligne dans le renforcement et la promotion des relations économiques bilatérales de manière concrète à la hauteur des aspirations.

Y.B.

